

**SUIVI BAROMÉTRIQUE DE L'OPINION
DES FRANÇAIS À L'ÉGARD DE LA SANTÉ,
DE LA PROTECTION SOCIALE,
DE LA PRÉCARITÉ, DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ**

***Synthèse des principaux enseignements de
l'étude
Janvier 2011***

**Réf. TN330
BVA Opinion**

Directeur adjoint : Emmanuel FORT
Chargé d'études : Jules MOURIER

DREES
11 place des 5 Martyrs du
Lycée Buffon
75696 Paris Cedex 14

A la demande de la DREES, l'Institut BVA a réalisé une enquête en face-à-face auprès d'un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4008 personnes ont été interrogées du 18 octobre au 29 novembre 2010.

Échantillon construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

SOMMAIRE

I – Enjeux sociaux.....	7
A. Des Français toujours préoccupés.....	7
1. Un pessimisme de plus en plus marqué pour la qualité de vie des générations futures ..	7
2. Des préoccupations centrées sur leur quotidien.....	9
B. Des Français de plus en plus nombreux à juger la société injuste et inégale.....	12
1. Une perception grandissante de l'injustice de la société, source d'inégalité entre les classes sociales	12
2. Une petite majorité croit en la diminution future des inégalités entre les hommes et les femmes.....	16
C. L'ouverture des Français sur les sujets « de société » se poursuit.....	17
1. Une normalisation croissante de l'homosexualité	17
2. L'exemplarité du mariage de moins en moins exprimée	17
3. Une aspiration croissante à la parité entre hommes et femmes	18
D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe.....	19
1. Un souhait de réformes sans changements radicaux.....	19
2. Des Français qui croient aux capacités de l'État pour s'occuper des questions sociales et des problèmes de financement de la protection sociale	19
3. Le rôle de l'Europe sur la protection sociale en France divise l'opinion.....	22
II – Les Français et le système de protection sociale.....	24
A. Des Français attachés à l'universalité du système de protection sociale	24
B. Le financement du système de protection sociale.....	25
1. Le financement de la protection sociale par l'État et les cotisations des entreprises : une adhésion au système actuel	25
2. Un attachement toujours très fort aux valeurs publiques de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse	27
3. Une réticence persistante à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations	28
III – Les Français et leur santé.....	30
A. Perception générale de l'état de santé de la population	30

1. Des Français qui se jugent en bonne santé mais qui sont de plus en plus nuancés sur la santé de leurs concitoyens.....	30
2. Une fluctuation forte du sentiment d'information en matière de santé publique sans doute liée aux différentes crises sanitaires qu'a traversé la France.....	30
3. Des Français dans l'ensemble convaincus que le risque zéro n'existe pas.....	31
B. Perception à l'égard du système de santé.....	33
1. Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins inégale selon le revenu et le lieu d'habitation.....	33
2. Des Français partagés sur l'évolution de la qualité des soins en cabinet médical mais surtout à l'hôpital.....	33
3. Des dépenses de santé jugées normales et nécessaires mais un système perçu comme mal géré.....	34
C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie	35
1. Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de santé.....	35
2. Les participations forfaitaires : des mesures toujours perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins.....	36
IV – Famille et politique familiale.....	38
A. Les objectifs de la politique familiale : perceptions, cibles et attentes.....	38
1. L'amélioration des conditions de logement et une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : les deux attentes jugées les plus prioritaires en matière de politique familiale.....	38
2. Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes.....	39
3. L'insertion des jeunes, toujours prioritaire.....	39
B. Famille et temps de travail : jugement et attentes.....	40
1. Les accueils collectifs, un mode de garde souhaitable pour un enfant en bas âge.....	40
2. Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : des opinions partagées.....	41
V – Pauvreté et exclusion.....	43
A. Perception générale et représentations de la pauvreté.....	43
1. Des Français toujours plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté.....	43
2. Une pauvreté multifactorielle essentiellement conjoncturelle.....	44
3. Des populations plus souvent perçues comme potentiellement touchées par les risques de pauvreté.....	45
4. Le coût perçu de la vie en constante augmentation.....	46
B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales.....	47

1. Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant	47
2. Des Français peu convaincus de l'efficacité du RSA.....	47
3. Des allocations chômage devant être soumises à contreparties	48
4. Des Français partagés sur les critères d'attribution des logements sociaux	50
5. L'État : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité.....	50
VI – Les Français et les retraites	51
A. Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite.....	51
1. Un sentiment de paupérisation des retraités de plus en plus exprimé par les Français .	51
2. Souhait ou pronostic de départ en retraite : un âge annoncé de plus en plus élevé	52
3. Des Français de plus en plus prêts à prolonger leur activité au-delà de 60 ans pour partir à taux plein	54
4. Des Français de plus en plus prêts à voir baisser leur revenu au moment de partir en retraite	55
B. Les modalités déterminant les retraites : forte légitimité de la parentalité, une pension de réversion pour tous les veufs et veuves, un départ à la retraite plus tôt pour les carrières longues et les ouvriers	55
1. Le fait d'avoir élevé des enfants : critère très légitime pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite	55
2. Le fait d'avoir travaillé plus jeune reste légitime pour partir à la retraite plus tôt.....	56
3. Le souhait de voir les cadres travailler plus longtemps que les autres catégories socioprofessionnelles devient, pour la première fois, majoritaire	56
4. La définition des modalités d'attribution de la pension de réversion reste extensive	57
A. Les grands principes de financement du système de retraite.....	57
1. L'allongement de la durée de cotisation toujours en tête des préférences de réformes .	57
2. Des Français toujours partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites.....	58

Introduction

L'étude menée par l'institut BVA pour la DREES, portant sur la perception des Français sur les enjeux de la santé publique, de la protection sociale, de la précarité, de la famille et de la solidarité, intervient cette année dans une actualité particulièrement riche en ces différents domaines.

Depuis la précédente enquête réalisée fin 2009, cinq principaux événements ont marqué l'actualité socio-économique du pays et ne peuvent manquer d'avoir influencé les opinions.

Tout d'abord, les effets de la crise économique et financière internationale de l'automne 2008 se font toujours ressentir : la rigueur est de mise et les finances publiques ont été lourdement sollicitées pour résoudre cette crise. En lien direct avec la crise, le chômage, stable en 2010 depuis la forte hausse de 2008-2009, est toujours très important : il touche près de 10% de la population active (9,7% de la population active au dernier trimestre 2010).

Ensuite, la réforme des retraites a été au cœur de l'actualité en 2010. Adoptée par le Sénat fin octobre 2010, cette réforme a suscité une opposition marquée d'une partie de la population : manifestations et grèves de nombreux secteurs d'activité à l'automne ont entraîné pénurie de carburant et perturbations des transports en commun. C'est d'ailleurs dans ce contexte de tension qu'a été réalisé le terrain d'enquête de cette vague du Baromètre.

Par ailleurs, sur fond de débat sur l'identité nationale, deux épisodes vont marquer la France en 2010. D'une part, le démantèlement de camps de Roms et l'organisation, par le Gouvernement, de nombreuses expulsions vers la Roumanie. La France est alors montrée du doigt par l'ONU et Bruxelles qui expriment leur désapprobation. D'autre part, au nom de la laïcité, la France interdit le port du voile intégral (burqa, niqab) dans l'espace public à l'issue d'importantes controverses.

En outre, la France est toujours en alerte face aux risques d'attentats terroristes sur son territoire. Fin octobre, Al-Qaïda menace directement la France qui se trouve en alerte rouge : la menace d'un attentat sur le sol français n'a jamais été aussi grande.

Enfin, en matière de santé publique, l'épidémie de Grippe A de l'automne 2009 s'est avérée moins virulente que prévu et les inquiétudes de la population se sont apaisées.

Dans ce contexte particulier, c'est auprès d'une opinion publique singulièrement marquée qu'ont été recueillies les informations de ce sondage, réalisé en face à face du 18 octobre au 29 novembre 2010, auprès d'un échantillon national de 4008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

En niveau comme en évolution, auprès de l'ensemble de l'opinion publique comme dans le détail des variables socio-démographiques, la note qui suit présente les principaux enseignements de cette étude d'envergure.

I – Enjeux sociaux

La présente étude met en évidence, en regard des années précédentes, un certain positivisme des Français vis-à-vis de leur situation actuelle.

En revanche, ils sont de plus en plus soucieux pour leur avenir mais surtout, de manière particulièrement marquée cette année, pour les générations futures. En toile de fond, les préoccupations restent les mêmes que les autres années et les Français sont toujours préoccupés par des questions relatives au chômage ou à la pauvreté, problèmes qui suscitent de fortes attentes.

Une forte majorité de personnes interrogées estiment vivre dans une société plutôt injuste, dans laquelle les inégalités se creusent : inégalités de revenus surtout avec une aspiration forte à des revenus plus égalitaires, inégalités entre hommes et femmes mais aussi inégalités d'accès aux soins jamais autant citées cette année et dénoncées depuis deux ans.

Face à ces préoccupations, les Français attendent de l'Etat des réformes et plus d'intervention, confiants dans sa capacité à résoudre en profondeur les problèmes.

Comme ces dernières années, l'influence de l'Europe sur le système de protection sociale en France est de plus en plus reconnue mais les Français restent toutefois partagés sur cette question.

A. Des Français toujours préoccupés

La pauvreté, le chômage et le cancer sont les problèmes qui suscitent le plus d'inquiétudes chez les Français. En revanche, ces derniers se montrent moins préoccupés que les autres années par les problèmes liés à l'environnement, les sujets liés à la situation économique mondiale actuelle et surtout les risques d'épidémie qui enregistrent la plus forte baisse des causes de préoccupations personnelles cette année.

1. Un pessimisme de plus en plus marqué pour la qualité de vie des générations futures

Les opinions recueillies cette année mettent en évidence un pessimisme croissant envers l'avenir de ses enfants et des générations futures.

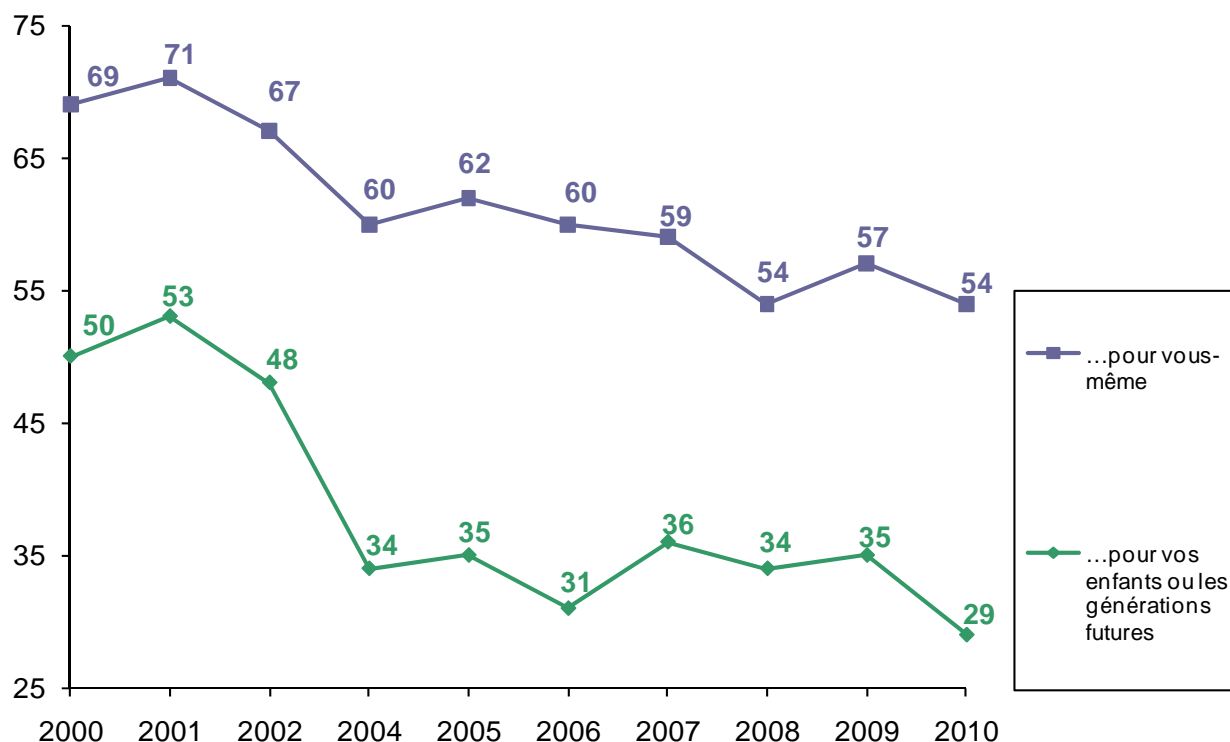
Certes, tout comme l'an dernier, 77% des Français considèrent positivement leur situation actuelle. Mais plus de 4 Français sur 10 estiment que la situation de leurs parents était meilleure que la leur au même âge (45% la trouvait meilleure, 23% à peu près identique et seulement 30% moins bonne que leur situation actuelle). Ce score augmente d'ailleurs de façon continue depuis 2004 avec une hausse particulièrement marquée en 2008, année de déclenchement de la crise économique et financière mondiale (38% en 2007, 42% en 2008 et 43% l'an passé).

De même, ce pessimisme ambiant s'observe quant à l'attitude des Français face à l'avenir. D'une part, l'optimisme pour l'avenir de ses enfants ou des générations futures n'a jamais été aussi peu partagé : 29% contre 35% en 2009, 34% en 2008 et 36% en 2007. D'autre part, les résultats observés cette année estompent le petit regain d'optimisme souligné l'an passé : 54% des Français se montrent optimistes pour leur avenir contre 57% en 2009 et 54% en 2008, soit le score le plus bas depuis le début du Baromètre et identique à celui observé lors de l'année de crise de 2008.

Après une légère atténuation, observée l'an dernier, de l'effet dû à la situation de crise de 2008, la perception de la conjoncture actuelle et surtout future ne cesse de se dégrader.

Graphique 1 :

Q3. L'optimisme face à l'avenir
(% S/T Optimiste)



Les Français les plus pessimistes sur leur avenir sont, comme les années précédentes, des personnes déjà fragilisées : les personnes ayant de faibles revenus (58% des personnes dont le revenu est inférieur à 1000 euros par mois), les ouvriers (52%) et les employés (54%), les allocataires du RSA (56%), les chômeurs (53%), les personnes sans diplôme (54%).

Par ailleurs, les plus âgés se montrent plus pessimistes que les plus jeunes : 50% des 35-49 ans et 48% des 50-64 ans contre seulement 32% des 18-24 ans.

2. Des préoccupations centrées sur leur quotidien

Comme les années précédentes, les principales sources de préoccupation des Français tant pour eux-mêmes que pour la France sont liées à des problèmes concrets : la pauvreté, le chômage, le cancer. Les Français se montrent ainsi d'abord préoccupés pour eux-mêmes, par la pauvreté (94%, +1 point par rapport à 2009), par le chômage (89%, +1 point par rapport à 2009) et par le cancer (score identique par rapport à 2009). En tendance, ces scores évoluent peu et sont toujours restés à des niveaux élevés depuis le début du Baromètre.

Par ailleurs, les craintes liées à la crise financière s'estompent légèrement depuis deux ans mais restent fortes : 72% des Français se déclarent personnellement préoccupés par le sujet. Ce score est quasiment identique à celui observé l'an passé (73% en 2009) et en légère baisse par rapport à 2008, année du pic observé pour cette question (76%).

Tendance nouvelle cette année, hormis les sujets de préoccupations personnelles cités ci-dessus (pauvreté, chômage, cancer et crises financières internationales), la plupart sont en recul. Ainsi, les problèmes liés à l'environnement préoccupent, à titre personnel, 81% des Français contre 86% en 2009. Ce score est de 78% concernant les guerres dans le monde contre 83% en 2009. Autre exemple, les risques alimentaires qui préoccupent 70% des Français contre 74% en 2009. Parallèlement, ces mêmes sujets de préoccupations, mais cette fois pour la France, restent à des niveaux élevés sans recul aussi massif.

Parallèlement, l'étude confirme, cette année, une baisse observée en 2009 des préoccupations liées au SIDA : 68% des Français sont préoccupés individuellement par cette question (-3 points par rapport à 2009, -5 points par rapport à 2008).

Enfin, un an après l'épidémie grippale qui s'est avérée moins virulente que prévu, il n'est pas étonnant d'observer un recul important des préoccupations à ce sujet : ils ne sont plus que 56% à se sentir préoccupés par les risques d'épidémie, contre 63% en 2009.

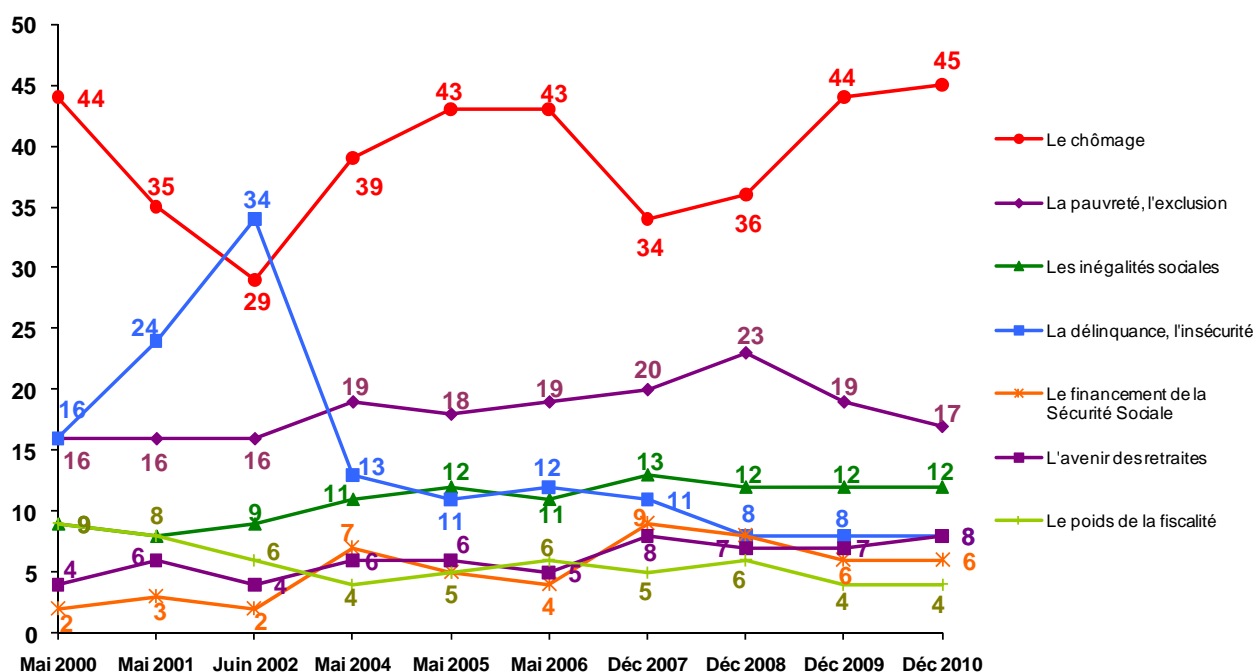
Tableau 1 :**Q4-Q5. Comparatif des causes de préoccupations personnelles
et des causes de préoccupations en France aujourd'hui**

	- COMPARATIF - S/T PREOCCUPE					
	Causes de préoccupations personnelles			Causes de préoccupations en France		
	2010	2009	Evolu- tion	2010	2009	Evolu- tion
	%	%		%	%	
La pauvreté	94	93	1	94	94	=
Le cancer	89	89	=	90	91	-1
Le chômage	89	88	1	97	97	=
Les problèmes liés à l'environnement	81	86	-5	85	90	-5
Les guerres dans le monde	78	83	-5	82	84	-2
Les accidents de la route	75	80	-5	79	84	-5
Les crises financières internationales	72	73	-1	90	89	1
Les risques alimentaires	70	74	-4	75	74	1
Le Sida	68	71	-3	78	79	-1
Les migrations des populations des pays pauvres vers les pays riches	68	71	-3	82	83	-1
Les risques d'épidémie	56	63	-7	63	72	-9
La forte croissance démographique des pays en voie de développement	55	60	-5	71	73	-2
Le vieillissement des populations dans les pays développés	49	51	-2	69	74	-5

Comme les années précédentes, le chômage est, de loin, le problème prioritaire à traiter aux yeux des Français (45%). Cette attente s'accroît nettement depuis 2007 avec un pic observé après la crise de 2008 (44% en 2009, 36% en 2008 et 34% en 2007). On retrouve à ce sujet un niveau quasi-identique à celui de 2006 (43% en 2006).

Graphique 2 :

Q6. Comparatif des problèmes dont il faut s'occuper en priorité en France (% En 1^{er})



A l'heure où le taux de chômage des jeunes atteint bientôt les 25%, ceux-ci ne sont pas particulièrement plus demandeurs que les autres d'actions prioritaires contre le chômage. Ce sont au contraire les plus âgés qui expriment davantage cette attente (51% des 65 ans et plus contre 45% des 18-24 ans). Cette attente est également plus forte auprès des milieux socioprofessionnels moins favorisés et logiquement, des personnes directement concernées (50% des ouvriers, 52% des chômeurs, 47% des inactifs).

La pauvreté et l'exclusion sont, selon les Français interrogés, la deuxième source d'attente (17%). Cette attente apparaît en recul de 2 points par rapport à l'an dernier et de 6 points depuis 2008, ce qui met fin à l'augmentation entamée en 2005. Viennent ensuite les attentes d'action en matière d'inégalités sociales (12%).

Notons que, malgré l'actualité sur la réforme des retraites, le sujet de l'avenir des retraites ne constitue pas une attente forte dont la France devrait s'occuper : cité par seulement 8% des personnes interrogées, ce score n'évolue guère dans le temps (7% en 2008 et 2009).

B. Des Français de plus en plus nombreux à juger la société injuste et inégale

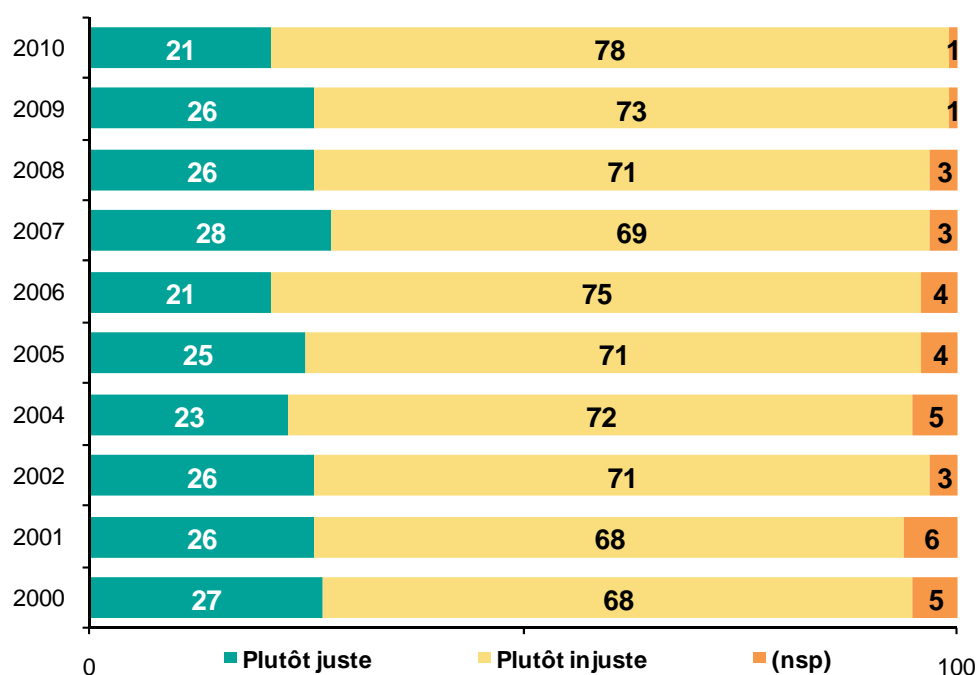
1. Une perception grandissante de l'injustice de la société, source d'inégalité entre les classes sociales

Depuis le début du Baromètre, une majorité d'individus perçoit la société française comme plutôt injuste. Au-delà de cette tendance générale, il est frappant de constater la forte augmentation de cette proportion cette année : 78% soulignent le caractère injuste de la société actuelle contre 73% en 2009 et 71% en 2008. Ce score est le plus haut enregistré depuis le début du Baromètre.

De même, les Français sont de plus en plus nombreux à considérer que ces injustices se sont accentuées depuis 5 ans et s'accroîtront dans les années futures. Les Français semblent cette année encore marqués par le climat de crise dont les effets se font toujours ressentir en 2010 et qui laisse s'exprimer un sentiment d'injustice déjà présent. Ainsi, plus de 8 Français sur 10 (87%) considèrent que les inégalités en France ont augmenté depuis 5 ans. Mise à part en 2007, ce taux est en augmentation constante depuis 2001 (+2 points par rapport à 2009, +7 points par rapport à 2008, +18 points par rapport à 2000). Ce pessimisme se traduit également par la perception de plus en plus répandue d'une augmentation des inégalités dans les années futures (84%, +3 points par rapport à 2009, +6 points par rapport à 2008).

Graphique 3 :

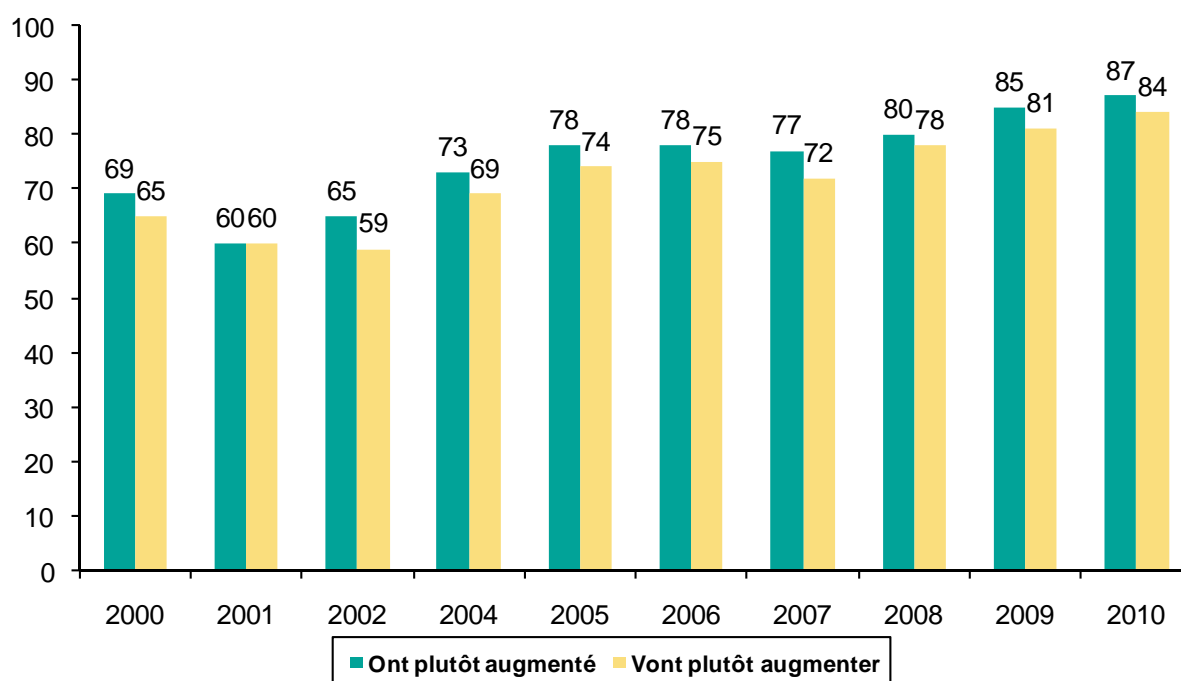
Q8. Perception du caractère juste ou injuste de la société (%)



Comme l'an dernier, si le sentiment d'injustice est majoritaire, il est encore plus exprimé par les personnes les plus vulnérables et les moins favorisées : les bénéficiaires du RSA (88%), les chômeurs (81%), les personnes peu ou pas diplômées (81% des personnes sans diplôme, 83% des diplômés de niveau CAP-BEP), celles ayant une personne en situation de précarité dans leur famille (78%) ou celles ayant peu de revenus (81% des personnes ayant un revenu inférieur à 1000 euros par mois). Notons aussi un clivage d'âge sur cette question : les plus âgés font partie des plus critiques vis-à-vis de l'injustice de la société (79% des 50 ans et plus).

Graphique 4 :

Q15-Q16. Perception des inégalités depuis 5 ans et dans l'avenir (%)



La vision négative de la situation tant aujourd'hui qu'à l'avenir est partagée par l'ensemble de la population. Cependant, sur ce point encore, les individus les plus en difficultés font partis des plus pessimistes (notamment les chômeurs et les personnes connaissant une personne en situation de précarité dans leur famille ou en dehors : chômeurs, personne élevant seul(e) ses enfants avec un revenu inférieur au SMIC). Les plus âgés (tranche d'âge des 50-64 ans) sont, eux aussi, davantage pessimistes.

Tableau 2 :**Q17-Q18. Comparatif des inégalités les plus répandues et les moins acceptables**

	- COMPARATIF - TOTAL DES CITATIONS					
	Les inégalités les plus répandues			Les inégalités les moins acceptables		
	2010	2009	Evolu- tion	2010	2009	Evolu- tion
	%	%		%	%	
Les inégalités de revenus	64	64	=	37	37	=
Les inégalités de logement	34	37	-3	40	38	2
Les inégalités d'accès aux soins	24	20	4	40	42	-2
Les inégalités liées à l'origine ethnique	21	20	1	26	27	-1
Les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi	19	24	-5	19	19	=
Les inégalités par rapport au type d'emploi	18	17	1	15	14	1
Les inégalités dans les études scolaires	13	12	1	15	16	-1
Les inégalités liées à l'héritage familial	6	6	=	6	5	1

Les inégalités de revenus jugées les plus fréquentes...

Comme les années précédentes, les inégalités de revenus sont, de loin, jugées les plus répandues (64%), devant les inégalités de logement (34%) et les inégalités d'accès aux soins (24%). Viennent ensuite parmi les plus citées, les inégalités liées à l'origine ethnique (21%), les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi (19%) ou par rapport au type d'emploi (18%). En évolution, les inégalités de logement et les inégalités par rapport au fait d'avoir un emploi sont moins considérées comme répandues que les années précédentes (respectivement -3 points et -5 points par rapport à 2009) à l'inverse des inégalités d'accès aux soins, davantage citées, avec un score au plus haut depuis 2000 (24%, +4 points par rapport à 2009, +8 points par rapport à 2000). Les réformes récentes de l'assurance maladie et le projet de suppression de l'Aide Médicale d'État peuvent contribuer au développement de ces opinions.

Notons enfin qu'à la nouvelle question posée cette année sur le choix entre des revenus plus égalitaires ou au contraire, l'encouragement des efforts individuels, les Français aspirent à plus d'égalités des revenus : sur l'échelle de 1 à 10 proposée, 1 correspondant à l'idée d'une égalité plus importante des revenus et 10 correspondant à l'idée d'une incitation à des efforts individuels, près de 70% se positionnent sur la première moitié (69%) dont 29% à l'extrême négatif (note de 1 ou 2) et 40% sur l'intervalle intermédiaire (notes de 3 à 5). A l'inverse, seulement 22% optent pour les notes intermédiaires supérieures (notes de 6 à 8) et 9% se

placent sur l'extrême positif de l'échelle (notes de 9 à 10) témoignant d'une faible aspiration des Français à l'encouragement des efforts individuels en matière de revenus.

Les inégalités d'accès aux soins et de logement de plus en plus dénoncées...

Parallèlement, ce sont toujours les inégalités d'accès aux soins qui sont les plus citées comme étant inacceptables (40%, -2 points par rapport à 2009, +1 point par rapport à 2008) avec les inégalités de logement (40%, +2 points par rapport à 2009 et 2008) puis les inégalités de revenus (37%, identique à 2009, -2 points par rapport à 2008). Les inégalités liées à l'origine ethnique sont ensuite citées par près d'un quart de la population (26%, -1 point par rapport à 2009) devant les inégalités dans les études scolaires (16%, -1 point par rapport à 2009) ou par rapport au type d'emploi (15%, +1 point par rapport à 2009).

Contrairement aux inégalités les plus répandues, on note peu d'évolution saillante sur ce palmarès des inégalités les moins acceptables : ce sont toujours les obstacles aux besoins de première nécessité qui sont montrés du doigt (accès aux soins, logement, revenu) avec une progression lente et continue des citations spécifiques aux inégalités d'accès aux soins et de logement.

Clivage inattendu, les inégalités d'accès aux soins sont davantage dénoncées par les Français issus de milieux socioéconomiques favorisés : les cadres supérieurs (46%), les personnes ayant un niveau de revenu égal ou supérieur à 2400 euros par mois (46%). Plus logiquement, on observe également un clivage géographique sur cette question : ces inégalités sont davantage montrées du doigt par les personnes vivant dans des communes de moins de 20000 habitants (45%). Les inégalités liées au logement sont davantage dénoncées par les Français appartenant aux catégories sociales les moins favorisées : les personnes sans diplôme (46%), les chômeurs (55%). Le clivage est identique pour les personnes dénonçant le plus les inégalités de revenus. A l'inverse, les inégalités liées à l'origine ethnique préoccupent davantage les personnes appartenant à des milieux socioéconomiques favorisés (39% des cadres supérieurs, 38% des niveaux d'étude équivalents à bac ou bac+2, 31% des personnes ayant un revenu supérieur ou égal à 2400 euros par mois) ainsi que les plus jeunes (37% des moins de 30 ans). Par ailleurs, la nationalité de la personne interrogée influe sur sa perception de la situation : 34% des personnes étrangères citent l'inégalité liée à l'origine ethnique comme étant l'une des inégalités les plus répandues (contre 21% en moyenne) et 30% comme étant l'une des inégalités les moins acceptables (contre 26% en moyenne).

Notons enfin que 71% des Français estiment préférable, pour la société, que les immigrés ne conservent pas leurs coutumes et traditions mais adoptent celles du pays d'accueil. A l'inverse ils sont 25% à souhaiter que les immigrés les conservent. Les personnes partageant cette opinion sont, comme les années précédentes, plutôt des personnes devenues françaises par acquisition (38% contre 25% en moyenne) ou des personnes étrangères (43%) mais aussi les plus jeunes (38% des moins de 30 ans contre 22% des plus de 30 ans).

... d'où une volonté de redistribution

Face à ces inégalités, la quasi-totalité des Français considère que, pour qu'une société soit juste, les besoins de base doivent être garantis pour tous (99%), que les gens soient reconnus selon leurs mérites (92%) et dans une moindre mesure que soient éliminées les

grandes inégalités de revenus entre citoyens (88%), sans évolution significative depuis l'an dernier sur ces questions.

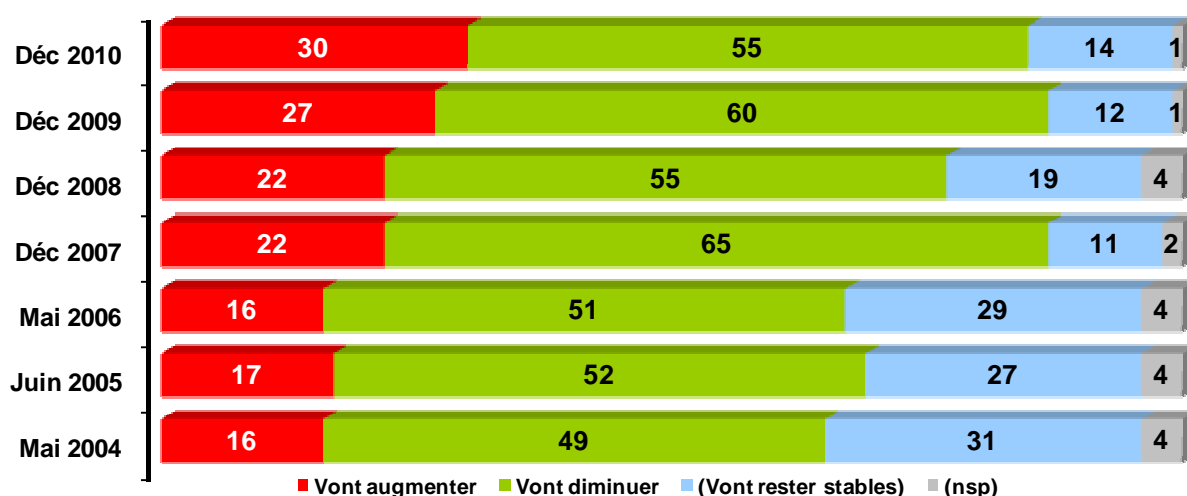
2. Une petite majorité croit en la diminution future des inégalités entre les hommes et les femmes

70% des Français, en majorité les femmes, principales concernées (75% contre 65% des hommes), jugent importantes les inégalités entre les hommes et les femmes. Ce taux est en nette augmentation depuis trois ans : de 61% en 2008, il est passé à 66% l'an dernier puis à 70% cette année pour atteindre le plus haut score jamais enregistré sur cette question. Outre les femmes, l'importance de ces inégalités est, cette année encore, davantage soulignée par les moins jeunes (72% des plus de 30 ans contre 63% des moins de 30 ans) et les retraités (73% des retraités).

Quant à l'évolution de ces inégalités entre hommes et femmes en France à l'avenir, seule une petite majorité (55%) croit en leur diminution future. Ce score est très fluctuant dans le temps (65% en 2007, 55% en 2008 et 60% en 2009). A l'inverse, 30% pensent qu'elles vont augmenter et 14% qu'elles vont rester stables. En tendance, si les plus optimistes restent majoritaires, les plus pessimistes augmentent de manière continue depuis 2004 avec une hausse particulièrement marquée depuis 3 ans (30% cette année, +3 points par rapport à 2009, +8 points par rapport à 2007). Parmi les plus pessimistes se retrouvent toujours les femmes (34% contre 25% des hommes), les moins jeunes (31% des plus de 30 ans contre 24% des moins de 30 ans), les parents d'enfants en bas âge (35% des parents ayant au moins un enfant de moins de 3 ans) et de familles nombreuses (40% des parents ayant au moins 3 enfants au foyer) mais aussi les personnes de milieux socioéconomiques moins favorisés : ouvriers (35%), non diplômés (39%), bas revenus (39% des personnes touchant moins de 1000€ par mois).

Graphique 5 :

Q20. A l'avenir, avez-vous le sentiment que les inégalités entre les hommes et les femmes en France... (%)



C. L'ouverture des Français sur les sujets « de société » se poursuit

Le présent Baromètre mesure une ouverture d'esprit continue des Français sur les questions de société relatives à l'homosexualité, au mariage et à la place de la femme dans la société. Cette tendance vient renforcer l'idée d'ouverture des Français sur ces questions observée aujourd'hui dans la société.

1. Une normalisation croissante de l'homosexualité

Malgré un léger recul cette année sur cette question, la normalisation dans l'opinion publique de l'homosexualité se confirme avec une tendance à la hausse continue depuis 2000 : désormais 81% des Français (-3 points par rapport à 2009, +3 points par rapport à 2008, +10 points par rapport à 2000) estiment que les homosexuels soient « des gens comme les autres ». Malgré cette légère baisse cette année (-3 points), cette proportion reste parmi les plus fortes observées depuis la mise en place de l'étude.

Le profil de ces interviewés est le même que celui observé les années précédentes, à savoir les femmes (87% contre 76% des hommes), les jeunes (90% des moins de 30 ans contre 79% des plus de 30 ans), les personnes de milieux socioéconomiques favorisés (88% des cadres supérieurs, 88% des diplômés d'un bac+2 ou plus, 87% des personnes ayant un revenu de 2400 euros ou plus par mois) mais aussi les parents d'enfants de moins de 18 ans (88% contre 78% de ceux ayant aucun enfant de moins de 18 ans) et les personnes déclarant n'avoir aucune appartenance ni pratique religieuse (88%).

2. L'exemplarité du mariage de moins en moins exprimée

Comme les années précédentes et depuis 2002, le mariage comme vision traditionnelle de la relation de couple est exprimé par une minorité de personnes : les Français ne sont ainsi plus que 42% à considérer le mariage comme le cadre idéal pour une relation de couple, contre 52% en 2000 et 2001. Depuis 2002, cette idée est devenue minoritaire et baisse progressivement. Une légère hausse est à noter cette année (+2 points) mais elle ne vient pas, pour l'instant, rompre la tendance à la baisse observée sur le long terme.

Les personnes ne considérant pas le mariage comme le cadre idéal pour vivre une relation de couple sont plus souvent les femmes (63% des femmes contre 52% des hommes), les plus jeunes (66% des moins de 30 ans contre 55% des plus de 30 ans), les célibataires (70%), les divorcés (74%) et les personnes n'ayant aucune appartenance ni pratique religieuse (70%).

On retrouve un profil opposé chez les personnes ayant une vision traditionnelle du mariage (davantage des hommes, des personnes plus âgées, des personnes mariées ou veuves, et des personnes ayant une pratique religieuse régulière).

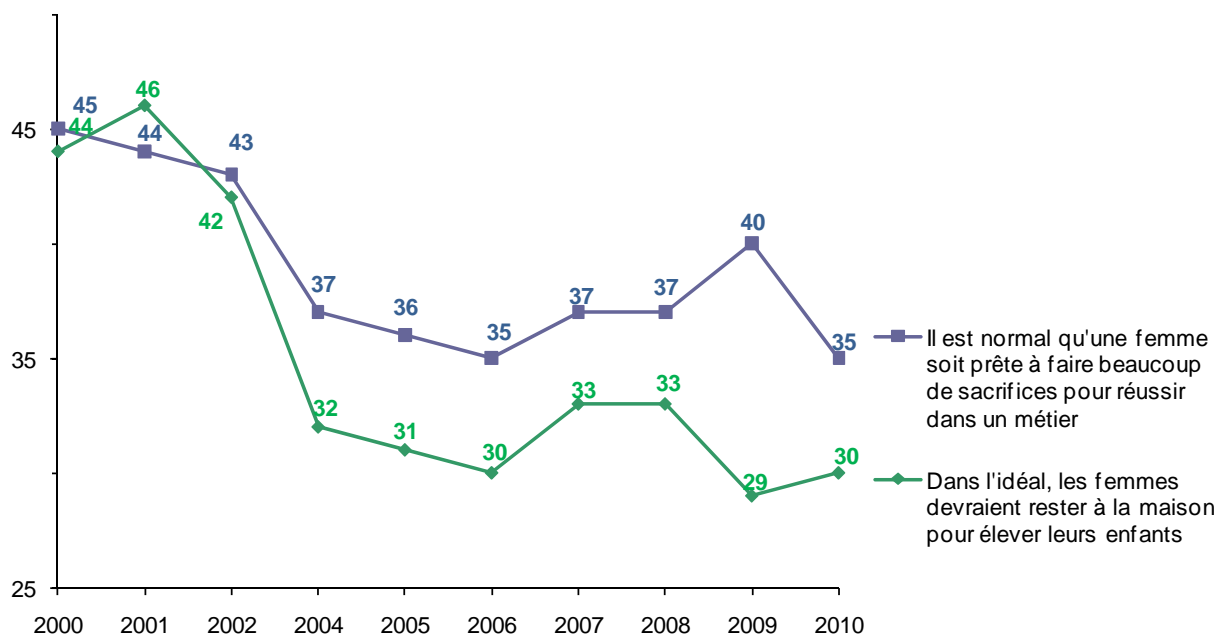
3. Une aspiration croissante à la parité entre hommes et femmes

La place des femmes dans la société tend elle aussi à se modifier : la part des personnes estimant que « dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants », est certes stable cette année, mais elle avait baissé de 4 points l'an passé (30% cette année, 29% en 2009 et 33% en 2008). Depuis le début du Baromètre, les scores ont toujours été minoritaires (44% en 2000) et en baisse quasi continue. Une légère hausse avait été observée en 2007 et 2008 (33% ces deux années) mais aujourd'hui, les scores sont parmi les plus bas mesurés depuis le début de l'étude. Cette opinion est davantage partagée par les Français de 65 ans et plus (47%), les personnes non diplômées (54%), ayant des revenus inférieurs à 1000€ par mois (36%), habitant une commune rurale ou de moins de 20000 habitants (35%) ou ayant une pratique religieuse régulière (42%) ou occasionnelle (34%). Aucune différence n'est à noter entre hommes et femmes sur cette question.

En outre, après le pic observé l'année dernière, de moins en moins de Français (35%, -5 points par rapport à 2009, -2 points par rapport à 2007 et 2008) considèrent qu'« il est normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans un métier ». Sur le long terme, cette idée traditionaliste perd progressivement du terrain (-10 points par rapport à 2000).

Graphique 6 :

Q13. Perception de la place des femmes dans la société (% Plutôt d'accord)



D. Des Français souhaitant bien davantage la réforme plutôt qu'un changement radical, et faisant davantage confiance à l'Etat qu'à l'Europe

1. Un souhait de réformes sans changements radicaux

7 Français sur 10 considèrent, cette année encore, que des réformes sont nécessaires dans la société française et cela sans changements radicaux (72%, contre 73% en 2008). Parallèlement, moins d'un quart des personnes interrogées espère un changement radical de la situation (23% contre 22% en 2009).

Un clivage à la fois générationnel et lié au milieu social est à noter sur cette question : les plus en attente d'un changement radical sont davantage les jeunes (28% des 25-24 ans) et les personnes issues des milieux socioéconomiques les moins favorisés (30% des ouvriers contre 25% des cadres supérieurs, 27% des non diplômés contre 21% des diplômés de niveau bac+2 ou plus, 30% des personnes gagnant moins de 1000 euros par mois contre 21% de celles gagnant plus de 2400 euros par mois). Sans surprise, les personnes syndiquées sont aussi davantage motivées par un changement radical de la société (29% contre 24% des personnes ne participant à aucune activité associative).

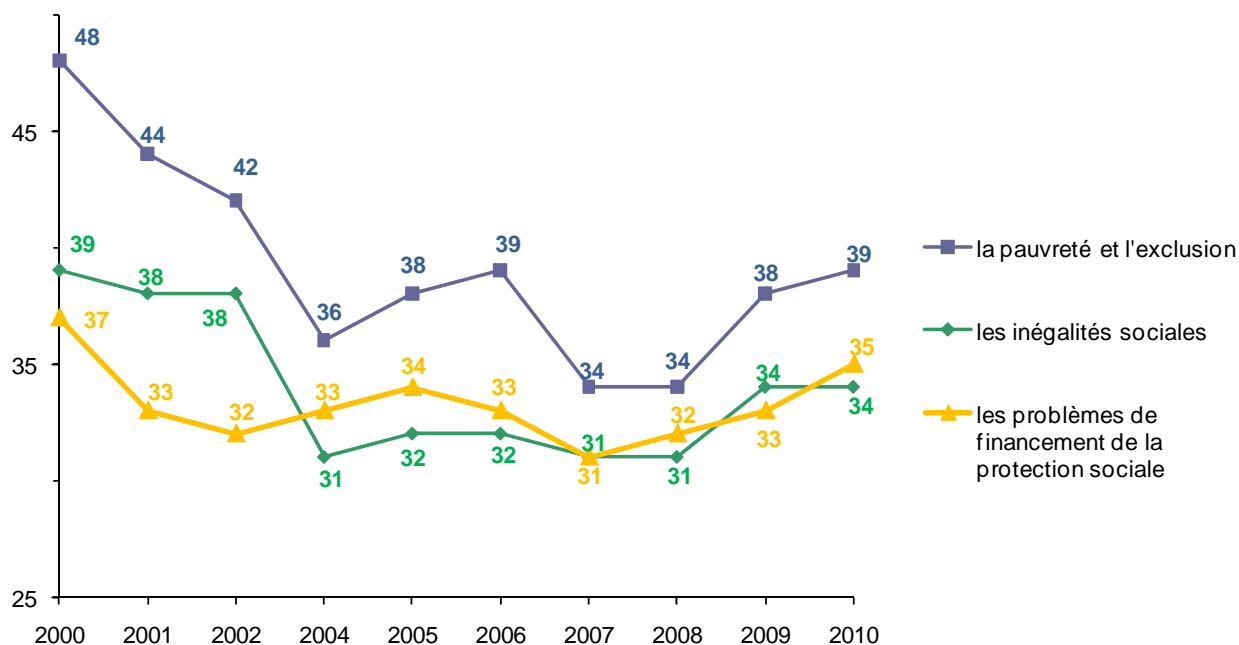
2. Des Français qui croient aux capacités de l'État pour s'occuper des questions sociales et des problèmes de financement de la protection sociale

Pour près de trois quarts des Français, les pouvoirs publics ont la capacité d'agir pour résoudre les enjeux de la pauvreté et de l'exclusion, du financement de la protection sociale et des inégalités sociales (respectivement 77%, 76% et 75%). Parmi eux, plus d'un tiers estiment même que les pouvoirs publics peuvent résoudre ces questions « en profondeur » (respectivement 39%, 35% et 34%).

En lien direct avec la crise économique, cette confiance en l'État pour résoudre les problèmes sociaux et les problèmes de financement de la protection sociale est en nette augmentation depuis 2008, année de déclenchement de la crise. Cette hausse de confiance est particulièrement marquée pour les questions de pauvreté (39%, +1 point par rapport à 2009, +5 points par rapport à 2008) et d'inégalités sociales (34%, identique à 2009, +3 points par rapport à 2008).

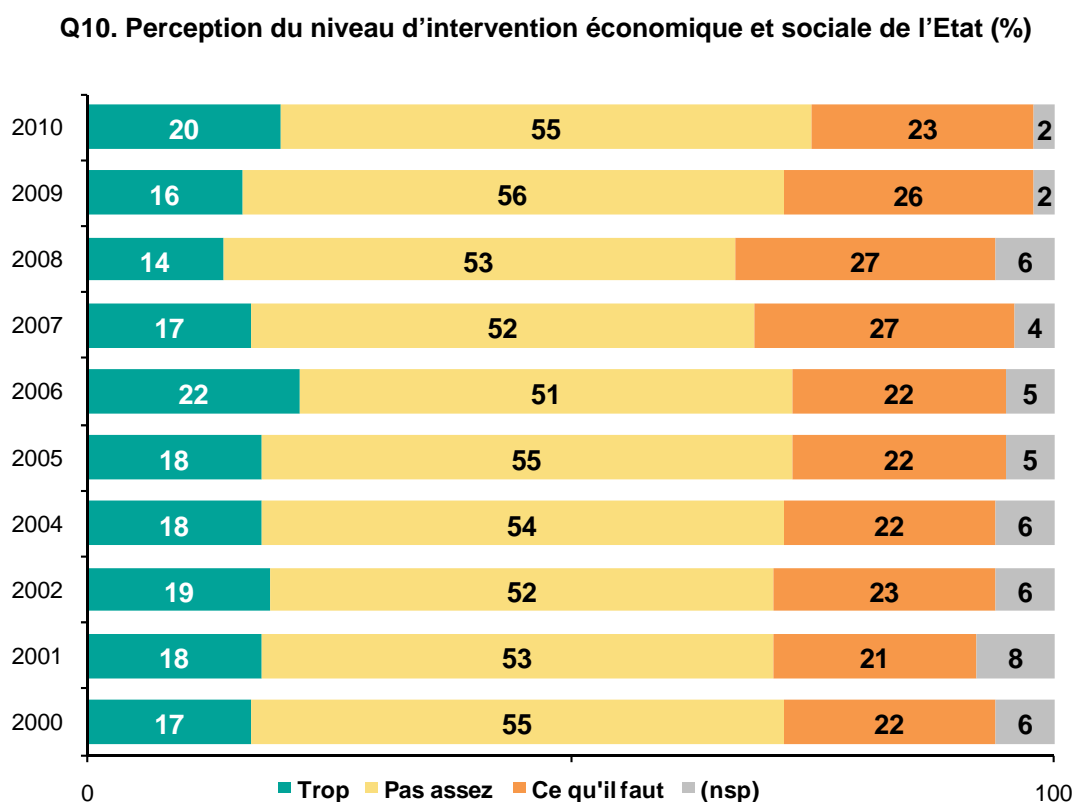
Graphique 7

Q11 En ce qui concerne...estimez-vous que les pouvoirs publics peuvent les résoudre en profondeur



Les Français continuent de souhaiter que l'État intervienne davantage : plus de la moitié des Français estiment ainsi que l'État n'intervient pas assez (55%, -1 point par rapport à 2009, +2 points par rapport à 2008). Parallèlement, la part des Français jugeant excessive l'interventionnisme étatique fait un bond cette année : ils sont 20% contre 16% en 2009 et 14% en 2008. Les nombreuses réformes engagées ces dernières années peuvent en partie expliquer cette tendance (réforme des retraites, de l'assurance maladie, fusion de l'ANPE et des Assedic, etc.).

Le manque d'interventionnisme est par ailleurs davantage souligné par les plus jeunes (64% des 25-34 ans), les ouvriers (63%) et les personnes gagnant moins de 1000€ par mois (63%).

Graphique 8 :

Une faible majorité considère que la solidarité est avant tout du ressort de l'Etat (50%, +5 points par rapport à 2009, +1 point par rapport à 2008). Parallèlement, ils sont plus d'un tiers à compter plutôt sur les individus et la famille (34%, -6 points par rapport à 2009, -1 point par rapport à 2008).

Les résultats sont, cette année, semblables aux tendances observées en 2008. En 2009, les Français comptaient quasiment autant sur l'État que sur les individus eux-mêmes ou la famille pour assurer un esprit de solidarité (45% sur l'Etat, 40% sur les individus, la famille). L'effet de la crise particulièrement ressenti en 2009 explique en partie ce résultat : la mauvaise conjoncture économique et les préoccupations des Français pour les problèmes d'ordre sociaux les avaient amenés sans doute à penser que tous, État et individus, devaient intervenir dans leur résolution.

Comme les autres années, la question de l'âge segmente la population puisqu'en matière de solidarité, les plus âgés (53% des 50 ans et plus) ont une vision davantage étatiste tandis que les plus jeunes ont eux une conception plus individualiste (seulement 40% des 18-24 ans considèrent que c'est à l'État d'intervenir).

Enfin, les Français sont plutôt favorables à une concurrence mais non exacerbée. A la nouvelle question posée cette année sur la concurrence dans la société, près des deux tiers estiment qu'elle est plutôt une bonne chose « car elle pousse les gens à travailler dur et à

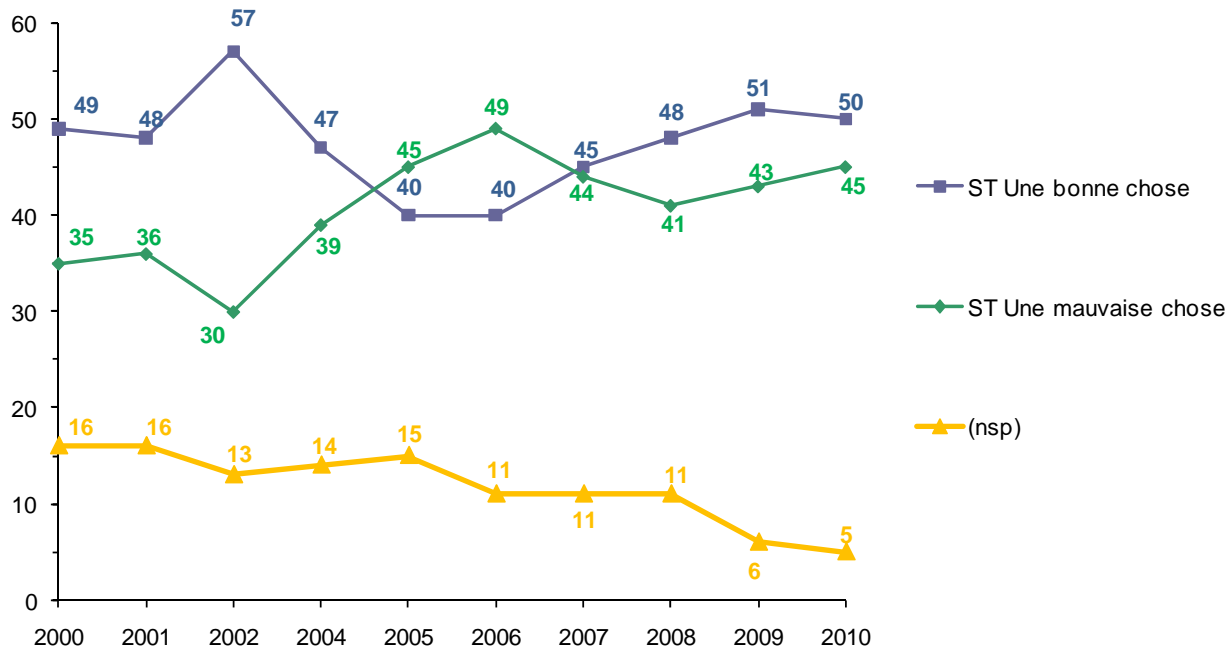
trouver de nouvelles idées » se positionnant ainsi sur la moitié inférieure de l'échelle de notes proposées de 1 à 10 (64% optent pour les notes de 1 à 5). Et parmi eux, peu se positionnent sur l'extrême négatif de l'échelle : 13% soutiennent fermement la concurrence (notes de 1 ou 2) et 51% la soutienne de manière plus modérée (notes de 3 à 5).

A l'opposé, les personnes plutôt défavorables à la concurrence, voyant en elle un danger qui « conduit à développer ce qu'il y a de pire chez les gens », sont minoritaires (36% optent pour les notes de 6 à 10). Parmi elles, seuls 10% y sont vraiment défavorables (notes de 9 ou 10).

Les plus hostiles à la concurrence sont les salariés du secteur public (21% choisissent les notes de 8 à 10 contre 18% en moyenne), les non diplômés (21% choisissent les notes de 8 à 10) et les personnes ayant des revenus inférieurs à 1000 euros (25% choisissent les notes de 8 à 10).

3. Le rôle de l'Europe sur la protection sociale en France divise l'opinion

Les Français restent partagés sur la question de l'influence de l'Europe sur la protection sociale en France. Certes, depuis 2007, ils sont de plus en plus nombreux à considérer l'Europe comme une bonne chose pour le système de protection sociale en France mais la tendance est à la stagnation cette année : 50% contre 51% en 2009, 48% en 2008 et 45% en 2007. Par ailleurs, la proportion des plus hostiles ne cesse d'augmenter dans le même temps : de 41% en 2008, elle est passée à 43% en 2009 puis à 45% cette année. Cette question de l'influence de l'Europe sur la protection sociale en France divise donc l'opinion.

Graphique 9 :**Q12. L'influence de l'Europe sur la protection sociale française (%)**

Comme les années précédentes, l'influence positive de l'Europe sur la protection sociale française est mise en avant par les plus jeunes (64% des moins de 35 ans, 74% des 18-24 ans), les plus diplômés (53% des bac +2 et plus), les personnes gagnant 2400 euros ou plus par mois (54%) et par les personnes étrangères (74%).

Les plus sceptiques sont les personnes âgées de 50 ans et plus (51%), les non diplômés (49%) et les personnes de nationalité française (46%).

II – Les Français et le système de protection sociale

A. Des Français attachés à l'universalité du système de protection sociale

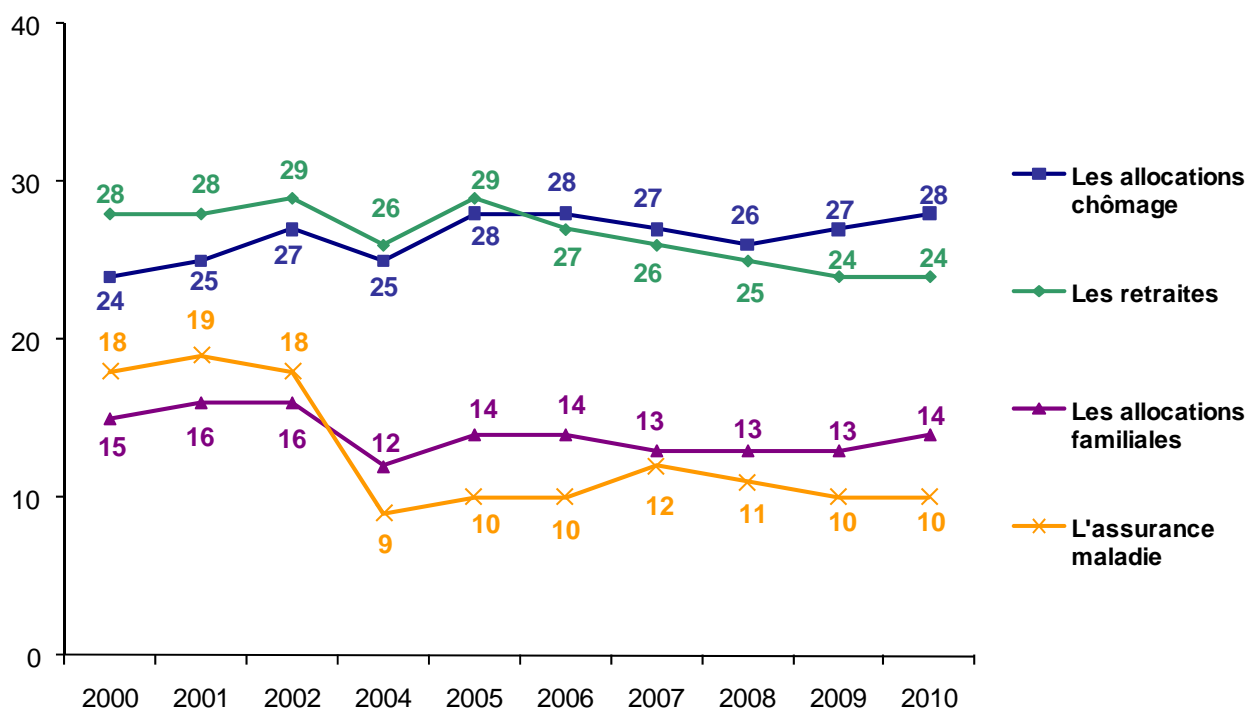
Quel que soit le système de protection sociale - les retraites, les allocations chômage, les allocations familiales ou l'assurance maladie – les Français considèrent, en majorité, qu'il doit être accessible à tous, sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel.

Cet attachement à l'universalité du système de protection sociale est particulièrement marqué pour l'assurance maladie et pour les retraites (respectivement 84% et 71% considèrent que tout le monde devrait en bénéficier).

En revanche, la tendance est moins évidente concernant les allocations chômage et familiales : pour ces deux allocations, ils ne sont plus que 58% à considérer qu'elles doivent être accessibles à tous sans distinction. Par ailleurs, si l'universalité du système de protection sociale n'est pas remise en cause, une part non négligeable de Français estime que les allocations chômage et les retraites devraient uniquement bénéficier à ceux qui cotisent (28% pour les allocations chômage, 24% pour les retraites). De même, plus d'un quart des Français considèrent que les allocations familiales devraient uniquement bénéficier à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls (27%).

Graphique 10 :

Q83. Le jugement sur l'universalité du système de protection sociale
(% devrait bénéficier uniquement à ceux qui cotisent)



La question du bénéfice de la protection sociale uniquement à ceux qui ont cotisé n'évolue guère depuis quelques années. La seule évolution notable concerne les retraites. En effet, depuis 2005, les Français sont de moins en moins nombreux à juger que la retraite doit uniquement être perçue par ceux qui cotisent : ils étaient 29% en 2005, 24% en 2009 avec une baisse constante dans cet intervalle de temps et ils sont de nouveau 24% cette année. La réforme des retraites votée cette année dans un contexte social tendu n'a pas eu d'impact sur cette question.

Globalement, les personnes les plus âgées et les retraités sont les plus sévères en ce qui concerne l'accès à ces systèmes de protection sociale.

B. Le financement du système de protection sociale

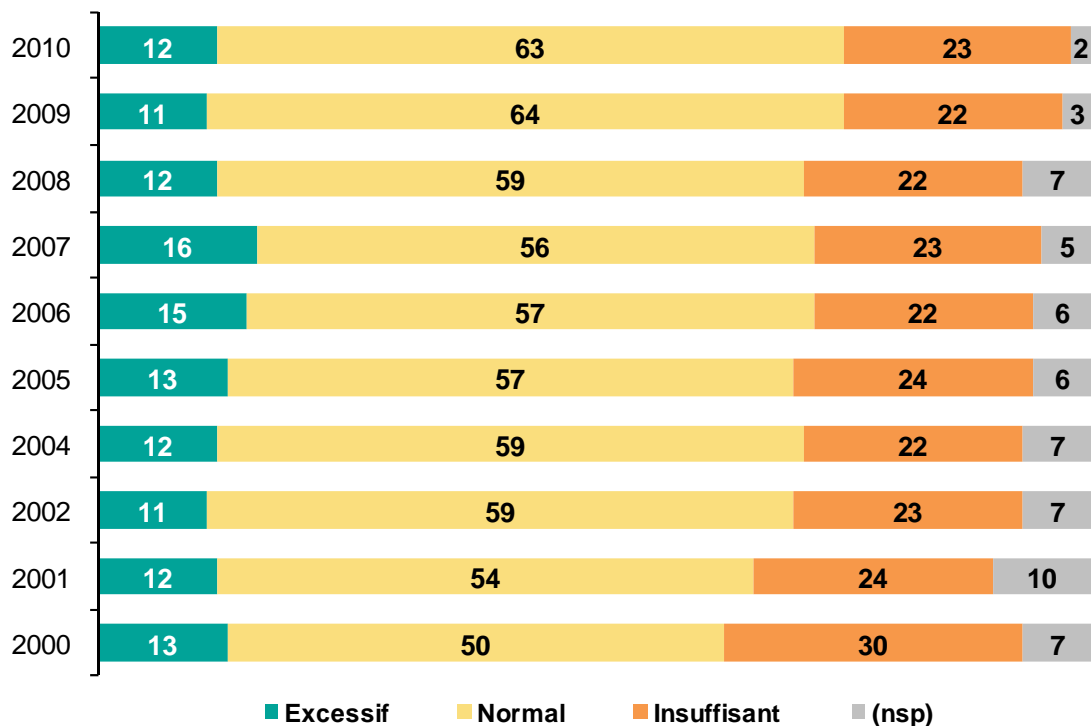
1. Le financement de la protection sociale par l'État et les cotisations des entreprises : une adhésion au système actuel

Le jugement porté sur la part du revenu consacrée au financement de la protection sociale n'est pas remis en cause. Au contraire, cette part est jugée davantage légitime depuis deux ans.

En effet, près de deux tiers des Français estiment « normal » (63%) que le quart du revenu national soit consacré au financement de la protection sociale, soit un score identique à l'an passé (64% en 2009) et en hausse par rapport à 2008 (59% en 2008, +4 points). L'idée forte de limitation des dépenses publiques inhérentes à la crise peut expliquer cette augmentation. Les Français sont d'ailleurs, à l'inverse, de moins en moins nombreux à juger ce financement excessif (de 16% en 2007 à 12% en 2010).

Enfin, ils sont toujours près d'un quart à souhaiter une part plus importante du revenu national dédié au financement de la protection sociale sans évolution notable dans le temps (23% jugent cette part insuffisante, +1 point par rapport à 2009).

Le souhait d'une part plus importante du revenu national consacré à la protection sociale est davantage exprimé par les personnes issues d'un milieu socio-économique défavorisé (ouvriers, non diplômés ou personnes ayant de faibles revenus, bénéficiaires du RSA).

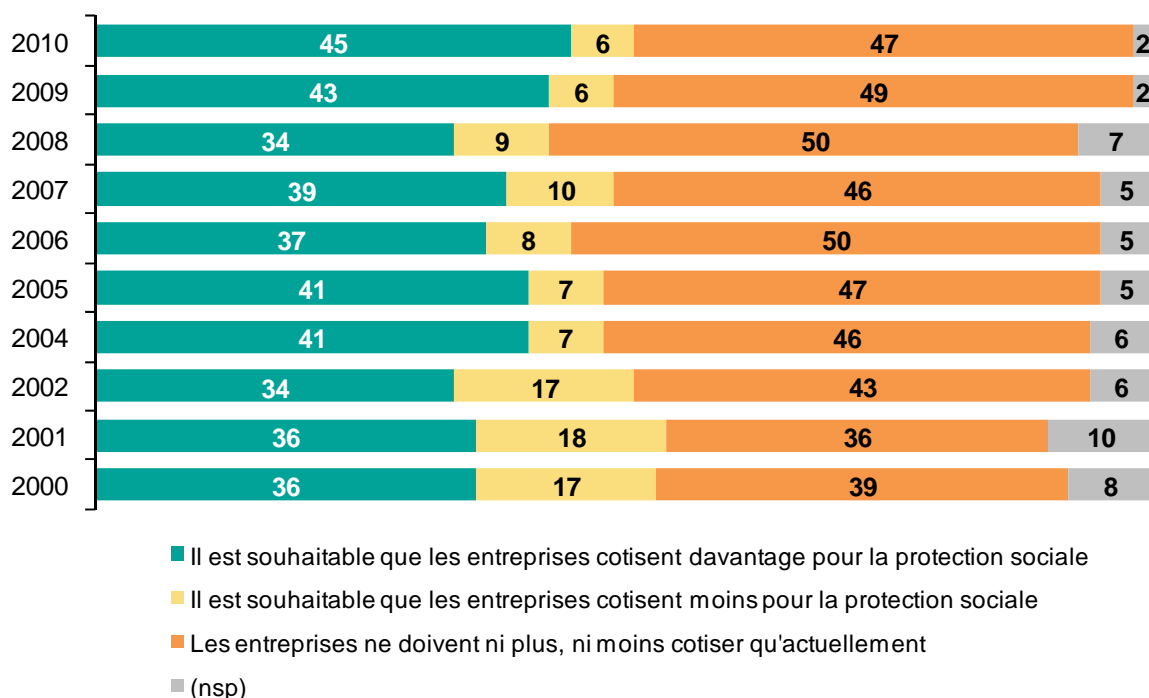
Graphique 11 :**Q86. Le jugement sur la part du revenu national consacré au financement de la protection sociale (%)**

Contrairement aux années précédentes, la question du financement de la protection sociale par les entreprises divise l'opinion. Près d'un Français sur deux (47%) juge convenable le financement de la protection sociale par les entreprises, considérant qu'à l'avenir, « elles ne doivent ni plus ni moins cotiser ». Quasiment la même proportion de Français (45%) souhaite, à l'inverse, une cotisation plus importante des entreprises.

Effet probable de la crise économique, les Français sont donc bien plus nombreux, depuis deux ans, à souhaiter un financement plus important de la part des entreprises : de 34% en 2008, le score est passé à 43% en 2009 puis 45% aujourd'hui. C'est d'ailleurs la première année depuis 2002 que les proportions de ces deux opinions - souhait d'une cotisation plus forte des entreprises d'un côté, vs conservation du même niveau de cotisation des entreprises de l'autre - sont aussi proches.

Enfin, très peu de Français déclarent souhaiter un financement moindre des entreprises (6%).

Ce financement plus important des entreprises pour la protection sociale est davantage souhaité par les plus jeunes (49% des moins de 35 ans), les salariés du secteur public (49%) et les personnes d'un milieu socio-économique défavorisé (53% des ouvriers, 48% des personnes touchant moins de 1000 euros par mois).

Graphique 12 :**Q85. Le souhait sur l'évolution du niveau de cotisation des entreprises (%)**

Une autre question liée au financement de la protection sociale divise l'opinion : celle des conséquences du système de protection sociale sur la crise économique en France. Si 48% estiment que le système de protection sociale permet d'atténuer les conséquences de la crise économique, presque autant - 44% - considèrent que le système alourdit la dette de la France. Cette année, lors de laquelle les effets de la crise économique sont toujours visibles, les Français sont nettement plus nombreux à voir dans le financement de la protection sociale un frein pour sortir de la crise : de 41%, le score atteint aujourd'hui les 44%. A l'inverse, les défenseurs du système ont baissé de 4 points : 48% cette année contre 52% en 2009. Enfin, cette question reste complexe puisqu'elle recueille un pourcentage non négligeable de personnes ne sachant pas se prononcer (8% cette année, 7% en 2009).

2. Un attachement toujours très fort aux valeurs publiques de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse

Les Français sont fortement attachés au caractère public de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse : 93% souhaitent que le système d'assurance maladie reste essentiellement public et 92% défendent cette idée pour le système d'assurance vieillesse. Cet attachement aux valeurs publiques est exprimé de manière forte : les Français sont effet plus de 7 sur 10 (71%) à être « tout à fait d'accord » avec cette affirmation contre seulement 22% « plutôt d'accord ».

Enfin, cette adhésion est encore plus marquée depuis deux ans : de 86% en 2008 elle est passée à 92% puis 93% en 2009 et 2010. Par ailleurs, l'augmentation observée depuis deux

ans est essentiellement due à une plus grande proportion de Français « très » attachés aux valeurs publiques de ces systèmes de protection sociale (hausse des Français « tout à fait d'accord » de 63% en 2008 à 71% en 2009 et 2010).

Les plus âgées, les retraités ainsi que les personnes aux milieux socioéconomiques peu favorisés (non diplômés, bas revenus) mais aussi les salariés du secteur public sont davantage attachés à ces valeurs publiques de la protection sociale.

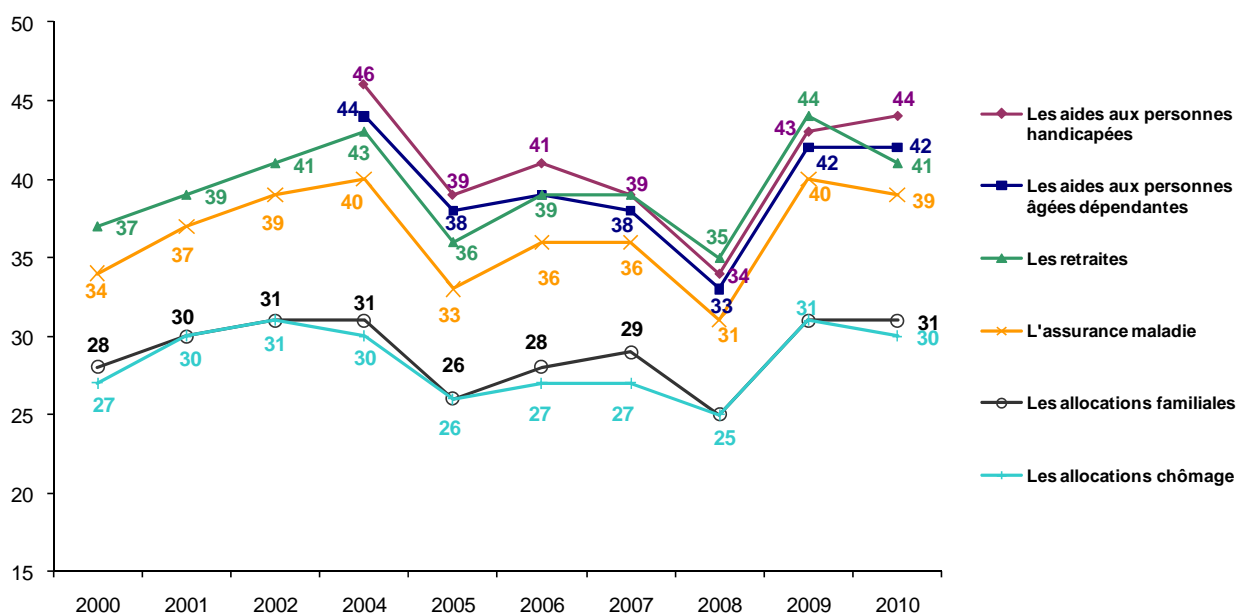
3. Une réticence persistante à cotiser davantage ou à voir baisser les niveaux de prestations

Les Français se montrent très attachés au caractère universel de la protection sociale et aux valeurs publiques de ce système. Cependant, comme les années précédentes, la majorité de la population n'est pas prête, à titre individuel, à cotiser davantage ou à voir baisser ses prestations en fonction de son niveau de ressources.

En effet, les Français sont très réticents à l'idée de devoir cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestation sociale et cela quel que soit le domaine concerné (plus de 5 Français sur 10 formulent une opinion négative sur les six aides sociales présentées). Leur réticence est la plus forte en ce qui concerne les allocations familiales (67%) et les allocations chômage (68%).

Graphique 13 :

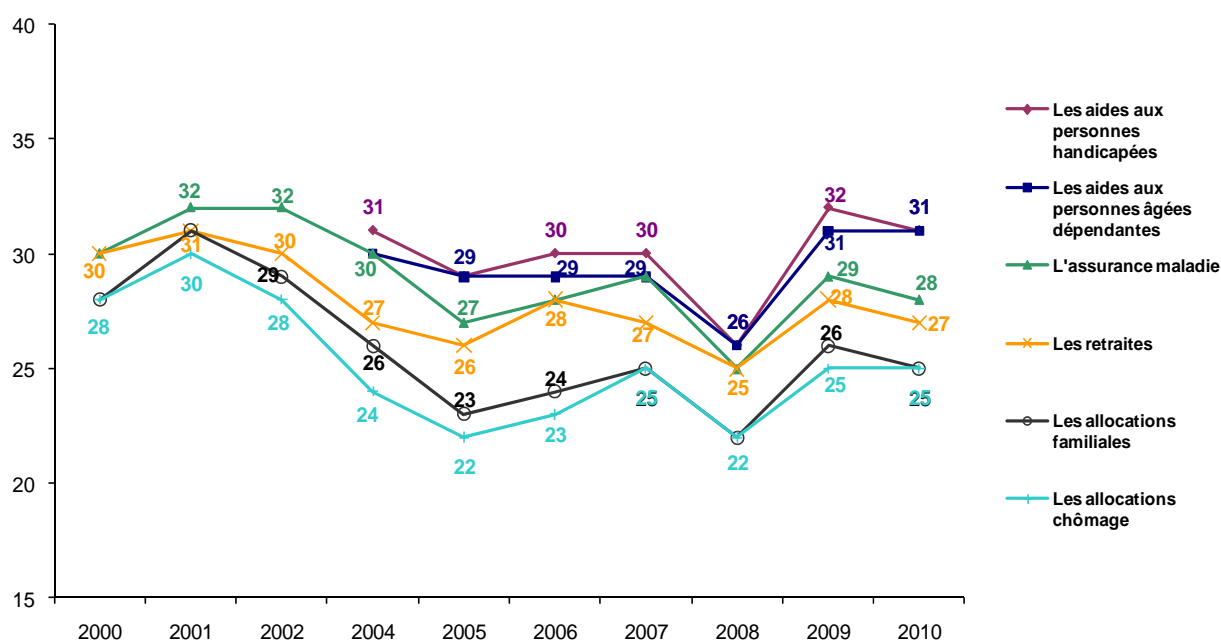
Q91. La disposition à cotiser davantage pour maintenir le niveau de prestations
(% Oui)



Ils sont encore plus réticents, en moyenne, vis à vis des six aides sociales présentées, à accepter une baisse de prestations avec en contrepartie une réduction de leurs cotisations ou de leurs impôts (plus de 6 Français sur 10 sur les six aides sociales présentées).

Graphique 14 :

Q90. La disposition à accepter une baisse des prestations en contrepartie d'une diminution de l'imposition (% Oui)



Après une hausse générale l'an dernier, aucune évolution n'est à noter cette année à une exception, celle des retraites. En plein vote de la réforme des retraites au moment du terrain d'enquête, il n'est pas étonnant de constater une baisse des personnes prêtes à cotiser davantage pour les retraites afin de maintenir le niveau de prestations : de 44% en 2009, le score baisse à 41% cette année. Toutefois, aucune évolution n'est à noter auprès des personnes prêtes à voir baisser leur prestations de retraite en échange d'une réduction de leur cotisation (28% en 2009, 27% en 2010).

III – Les Français et leur santé

A. Perception générale de l'état de santé de la population

1. Des Français qui se jugent en bonne santé mais qui sont de plus en plus nuancés sur la santé de leurs concitoyens

71% des Français estiment être en bonne santé tandis que 23% d'entre eux jugent leur état général moyen. Depuis le changement d'échelle de réponse opéré sur cette question lors de la vague 2007, ces proportions restent stables.

Bien qu'une large majorité de Français se considèrent en bonne santé, ceux-ci sont plus sceptiques quant à l'évolution de l'état de santé de leurs concitoyens en général. Ce sentiment tend à s'accroître au fil du temps : moins de la moitié (44%, -6 points par rapport à 2006, -18 points par rapport à 2000) perçoit une amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population alors que plus d'un tiers d'entre eux (37%, égal par rapport à 2009, +3 points par rapport à 2008, +10 points par rapport à 2000) perçoit une dégradation. Ce score n'a d'ailleurs jamais été aussi élevé depuis deux ans.

2. Une fluctuation forte du sentiment d'information en matière de santé publique sans doute liée aux différentes crises sanitaires qu'a traversées la France

La question de la qualité de l'information véhiculée par les médias en matière de santé publique est très fluctuante. On constatait, depuis quelques années, un recul de la part des Français critiquant l'exagération des problèmes de santé publique par les médias (qui était passée de 77% en 2006, année de pic vraisemblablement relatif à la crise de la grippe aviaire, à 65% en 2008). L'an dernier, sans doute en raison de la forte communication des médias et du gouvernement quant à l'épidémie de Grippe A, cette tendance s'est envolée avec près de neuf Français sur dix dénonçant une exagération des médias en la matière (86%, +21 points par rapport à 2008). Cette année, ce sentiment d'exagération est en recul mais reste parmi les scores les plus hauts depuis le début du Baromètre : 81% continuent de souligner une exagération des médias, soit une baisse de 5 points par rapport à 2009 mais une hausse de 16 points par rapport à 2008. Cette évolution récente de 2009 et 2010 traduit certainement une impression de surinformation sur une épidémie de Grippe A qui s'est avérée moins virulente que prévu.

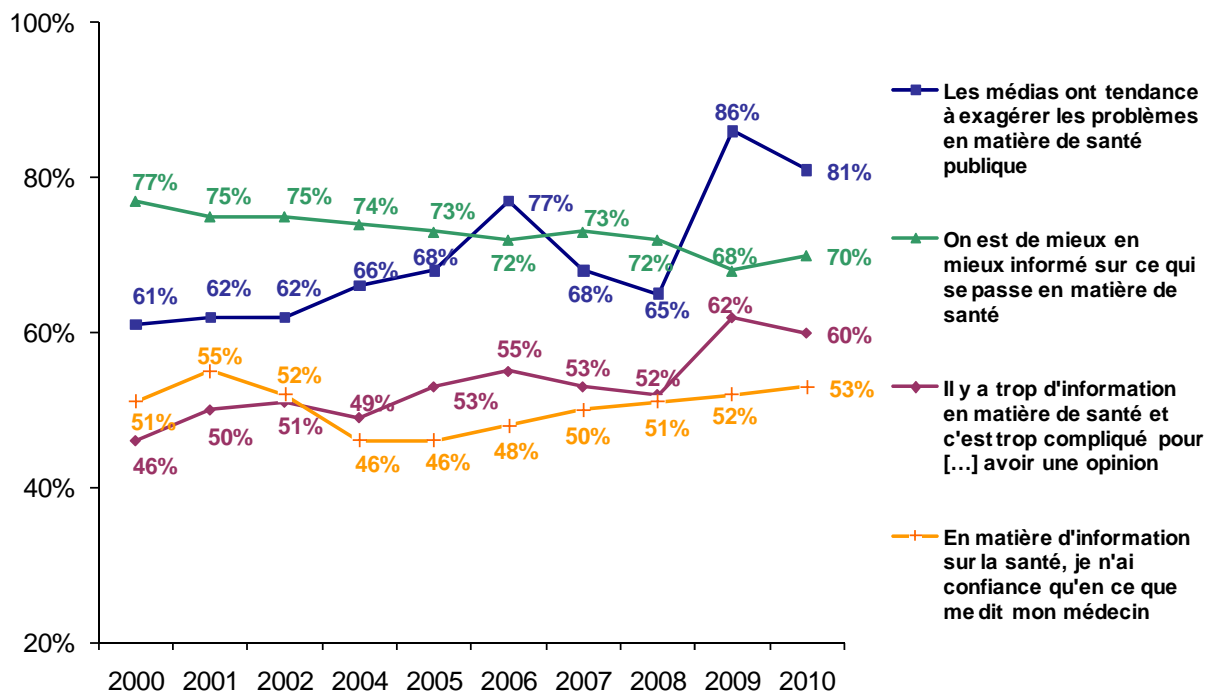
En outre, la part de ceux considérant que l'on est de mieux en mieux informé sur ce qui se passe en matière de santé, qui avait chuté de 4 points l'an dernier, regagne deux points cette année mais reste à un niveau parmi les plus bas enregistrés : 70% contre 68% en 2009, 72% en 2008 et 75% en 2002. Cette proportion reste largement majoritaire mais perd progressivement du terrain.

A l'inverse, les Français estimant qu'il y a trop d'informations en matière de santé pour que l'on puisse vraiment avoir une opinion sont en progression depuis 2000 avec une forte augmentation depuis deux ans : 60% cette année soit une baisse de 2 points par rapport à

2009 (62% en 2009) mais une hausse de 8 points par rapport à 2008 (52% en 2008) et de 14 points par rapport à 2000 (46% en 2000).

Graphique 15 :

Q95. La perception détaillée du niveau d'information délivrée en matière de santé
(% Plutôt d'accord)



3. Des Français dans l'ensemble convaincus que le risque zéro n'existe pas

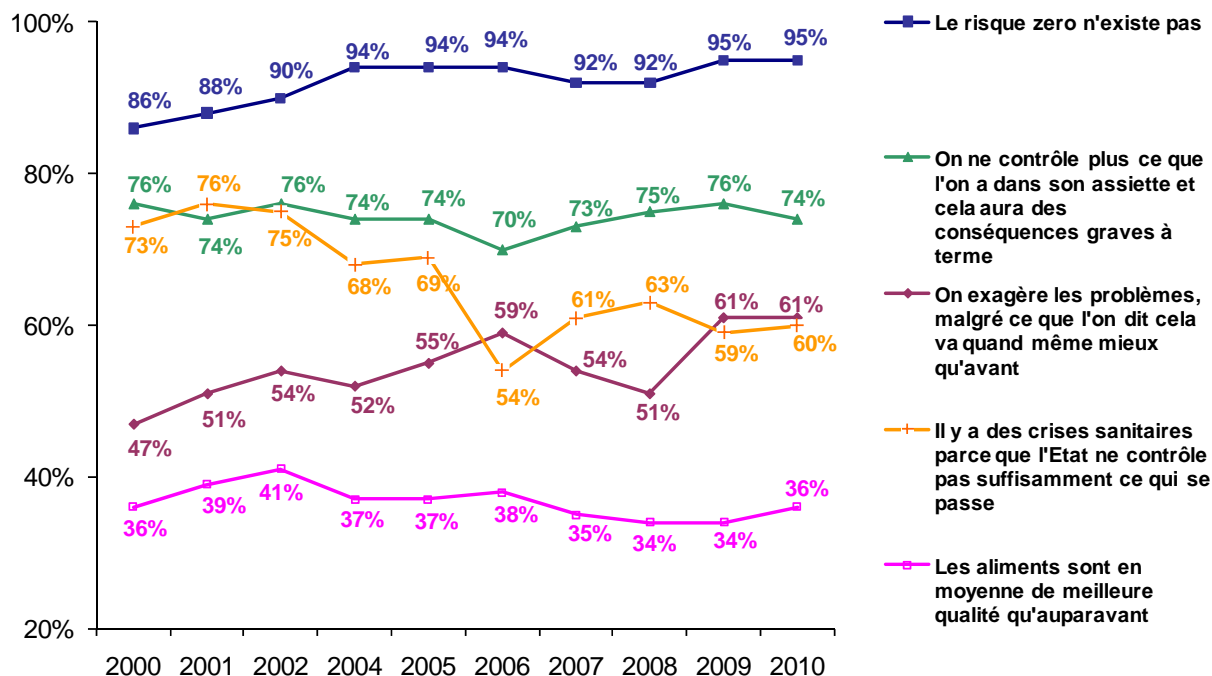
Avec l'expérience des crises sanitaires de ces dernières années, les Français reconnaissent dans l'ensemble que le risque zéro n'existe pas (95%, identique à 2009, +3 points par rapport à 2008, + 9 points par rapport à 2000).

Néanmoins, peut-être en lien avec le traitement médiatique de l'épidémie de Grippe A de 2009, ils sont nettement plus nombreux depuis deux ans à déclarer qu'« on exagère les problèmes, malgré ce que l'on dit cela va quand même mieux qu'avant » (61% cette année comme en 2009 contre 51% en 2008, soit une augmentation de 10 points).

Depuis deux ans toujours, les Français sont légèrement moins nombreux, mais encore majoritaires, à considérer les crises sanitaires comme la résultante d'un manque de contrôle de l'État : ils sont 60% cette année contre 59% en 2009, 63% en 2008 et surtout 69% en 2005.

Graphique 16 :

Q96. Le jugement sur les crises sanitaires survenues ces dernières années
(% Plutôt d'accord)



Enfin, les Français sont toujours critiques vis-à-vis de la qualité des produits alimentaires : plus des trois quarts d'entre eux (74%) estiment que « l'on ne contrôle plus ce que l'on a dans son assiette et que cela aura des conséquences graves à terme ». Mise à part une forte baisse observée en 2006 et certainement due à la crise de la grippe aviaire (70% en 2006), cette tendance reste relativement stable dans le temps.

B. Perception à l'égard du système de santé

1. Un accès au soin partagé par tous mais une qualité des soins inégale selon le revenu et le lieu d'habitation

L'égalité d'accès aux soins, quel que soit son revenu, est reconnue par les Français et ce sentiment est en augmentation depuis trois ans : 72% d'entre eux sont d'accord avec cette affirmation contre 68% en 2009 et 65% en 2008.

De plus, près des trois quarts des Français (73%) estiment que tout le monde peut être soigné quel que soit le lieu où il habite (évolution non comparable aux années précédentes car le libellé a changé : l'item proposé avant 2010 était « on est soigné de la même façon quel que soit le lieu où l'on habite »).

Néanmoins, seuls 42% des Français considèrent qu'il est possible d'avoir la même qualité de soins suivant le lieu d'habitation ou suivant son niveau de revenu. Si ces deux chiffres sont en augmentation par rapport à l'an dernier, ils restent minoritaires (+4 points par rapport à 2009 concernant le lieu d'habitation, +5 points pour le revenu).

Un clivage lié au milieu social et un clivage générationnel sont à noter sur ces questions d'universalité de la qualité des soins : les plus âgés mais aussi les personnes issues de milieux socioéconomiques moins favorisés (ouvriers, sans diplôme, bas revenus) sont aussi les plus optimistes en matière de qualité des soins pour tous sans distinction de revenu ou de lieu d'habitation. A l'inverse, les personnes qui connaissent dans leur entourage, tant familial que plus large, des individus en situation de précarité, sont parmi les plus pessimistes sur ces questions.

Enfin, questions nouvelles cette année, l'idée d'une détermination des délais d'attente en fonction du revenu ou du lieu d'habitation partage l'opinion : 58% des Français n'y voient aucun lien avec le revenu et seulement 45% n'y voient aucun lien avec la situation géographique.

2. Des Français partagés sur l'évolution de la qualité des soins en cabinet médical mais surtout à l'hôpital

L'évolution de la qualité des soins en cabinet médical en France divise l'opinion. S'ils sont une timide majorité (51%) à ressentir une amélioration, 28% considèrent que la qualité des soins est restée identique et 20% qu'elle s'est détériorée.

Ils sont encore plus partagés, mais aussi plus critiques, à l'égard des soins en hôpitaux : alors qu'ils étaient majoritaires l'an dernier à y voir une amélioration (54%), ils ne sont plus que 47% d'optimistes cette année. Seuls 14% estiment que la qualité des soins dans les hôpitaux est restée la même (score identique par rapport à 2009) et 37% considèrent qu'elle s'est détériorée avec un score en nette augmentation depuis l'an dernier (32% en 2009, + 5 points).

3. Des dépenses de santé jugées normales et nécessaires mais un système perçu comme mal géré

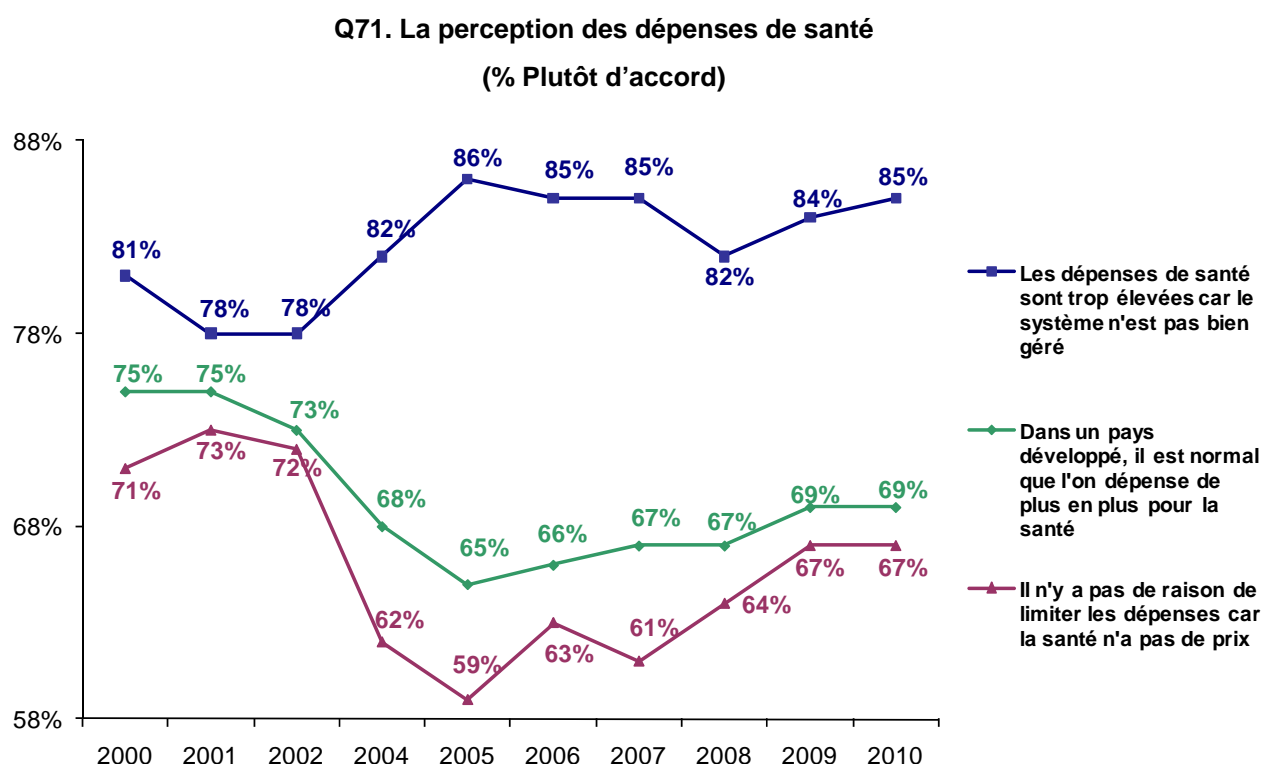
Plus des deux tiers des Français (69%) considèrent qu'il est normal pour un pays développé d'augmenter les dépenses de santé et 67% estiment qu'il ne faut pas limiter ces dépenses car « la santé n'a pas de prix » (tendances stables par rapport à 2009).

Dans le même temps, 85% des Français imputent à la mauvaise gestion du système le niveau trop élevé des dépenses de santé. Alors que cette proportion avait diminué en 2008, elle a augmenté en 2009 et 2010 pour atteindre un niveau parmi les plus hauts observés (84% en 2009 contre 82% en 2008 et 85% en 2007).

Notons enfin que seuls 19% des Français estiment que si la Sécurité Sociale n'avait pas le monopole, « ça marcherait mieux » contre 77% qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation. Reflet de l'attachement des Français au système de protection sociale, ces opposants au monopole de la Sécurité Sociale sont en recul continu depuis 2007 : 24% en 2007 pour 22% en 2008, 20% en 2009 et 19% cette année.

Parallèlement, ils sont toujours largement majoritaires à soutenir le système général de solidarité de l'assurance maladie : 73% estiment qu'il faut maintenir ce système de solidarité actuel pour seulement 22% qui veulent maintenir une solidarité forte uniquement avec les personnes atteintes de maladies graves. Enfin, ils ne sont que 4% à soutenir l'idée de cotisations plus élevées pour les personnes qui risquent de coûter plus cher à l'assurance maladie.

Depuis la crise de 2008, on note toutefois une légère baisse de cet attachement au système de solidarité de la protection sociale : de 76% en 2008, le score est passé à 71% en 2009 et remonte timidement à 73% cette année. Il faudra attendre les prochains résultats pour confirmer ou infirmer le caractère conjoncturel de cette baisse.

Graphique 17 :

C. Mesures de réduction des dépenses de santé et réforme de l'assurance maladie

Comme lors des vagues précédentes de ce Baromètre, les solutions envisagées pour réduire les dépenses de santé ne bénéficient pas toutes du même degré d'acceptation de la part des Français.

1. Les Français majoritairement favorables à ce que les mesures de réduction du déficit touchent les professionnels de santé

Quand il est demandé aux Français de s'interroger sur les solutions concrètes pouvant permettre de réduire les dépenses de santé, les deux mesures qui se dégagent concernent directement les professionnels de santé. D'une part, les Français adhèrent largement à la limitation des tarifs des professionnels de santé : 84% d'entre eux y sont favorables. D'autre part, près des trois quarts d'entre eux optent pour la modification des habitudes des médecins afin qu'ils prescrivent moins de médicaments et d'exams ou des médicaments et des exams moins chers : 73% y sont favorables.

Ensuite, mais dans une moindre mesure, ils sont majoritairement contre la limitation de la liberté d'installation des médecins (54% y sont opposés) et contre la limitation des remboursements de la Sécurité Sociale pour certaines prestations (56% y sont opposés).

Sur la question de liberté d'installation des médecins, aucun clivage selon la taille d'agglomération n'est à observer, contrairement à ce que l'on aurait pu croire.

Enfin, deux mesures sont boudées par les Français : l'augmentation des cotisations et la réduction de la prise en charge des longues maladies par la Sécurité Sociale auxquelles s'opposent respectivement 79% et 84% des Français.

Malgré les récentes réformes de l'assurance maladie de ces dernières années visant à enrayer le déficit de la Sécurité Sociale (augmentation du tarif des consultations, limitation du remboursement de certains médicaments, etc.), aucune évolution significative n'est à noter dans le temps sur ces questions.

Notons enfin que les mesures visant à demander un effort de l'ensemble de la population – limiter le remboursement de la Sécurité Sociale pour certaines prestations ou augmenter les cotisations – sont davantage choisies par les personnes de milieux socioéconomiques favorisés (cadres, personnes ayant des hauts revenus et des hauts diplômes).

2. Les participations forfaitaires : des mesures toujours perçues comme sources d'inégalités d'accès aux soins

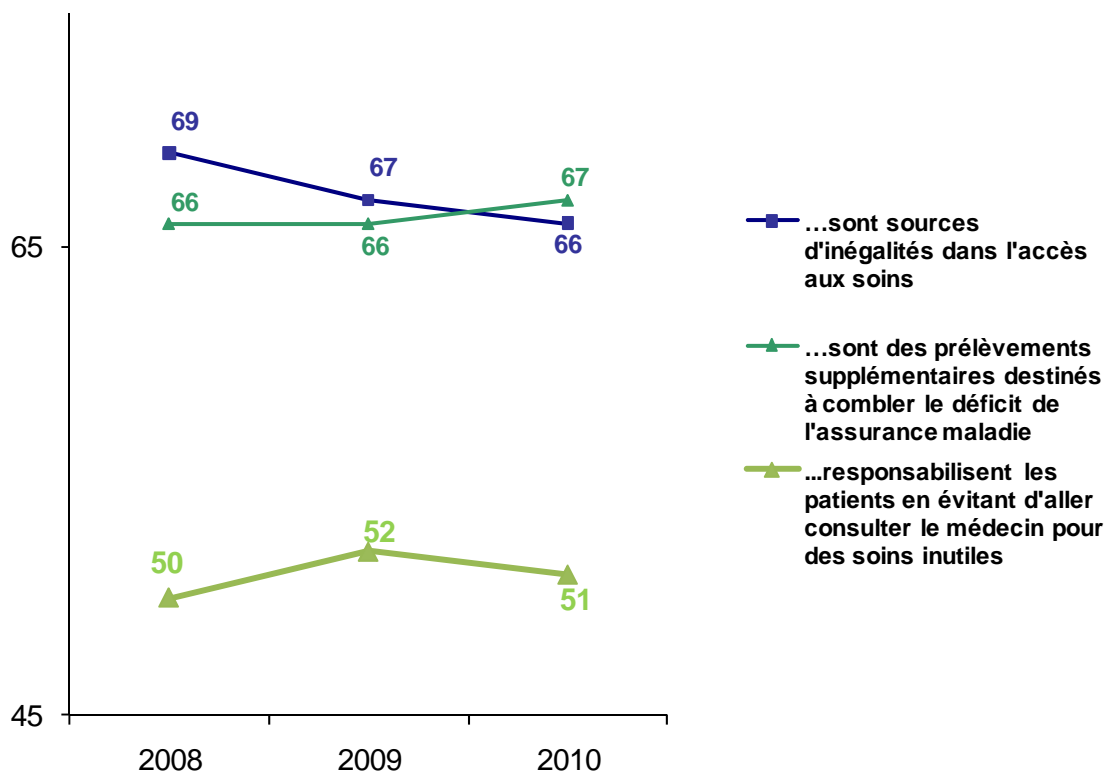
Les Français sont globalement assez critiques à l'égard des participations forfaitaires devant être payées par les patients lors d'actes médicaux et de pharmacie. Une large majorité estime en effet que ces participations sont sources d'inégalités d'accès aux soins (66%, -1 point par rapport à 2009, -3 points par rapport à 2008) et qu'elles sont des prélèvements supplémentaires destinés à combler le déficit de l'assurance maladie (67%, +1 point par rapport à 2008 et 2009).

En revanche, les Français sont partagés sur l'effet responsabilisant de telles mesures : seule une timide majorité d'entre eux (51%, -1 point par rapport à 2009, +1 point par rapport à 2008) considère que ces participations forfaitaires responsabilisent les patients en évitant d'aller consulter le médecin pour des soins inutiles, contre 48% qui ne sont pas d'accord avec cette idée.

Graphique 18 :

**Q77. La perception des participations forfaitaires
(% Plutôt d'accord)**

Les participations forfaitaires...



IV – Famille et politique familiale

A. Les objectifs de la politique familiale : perceptions, cibles et attentes

1. L'amélioration des conditions de logement et une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : les deux attentes jugées les plus prioritaires en matière de politique familiale

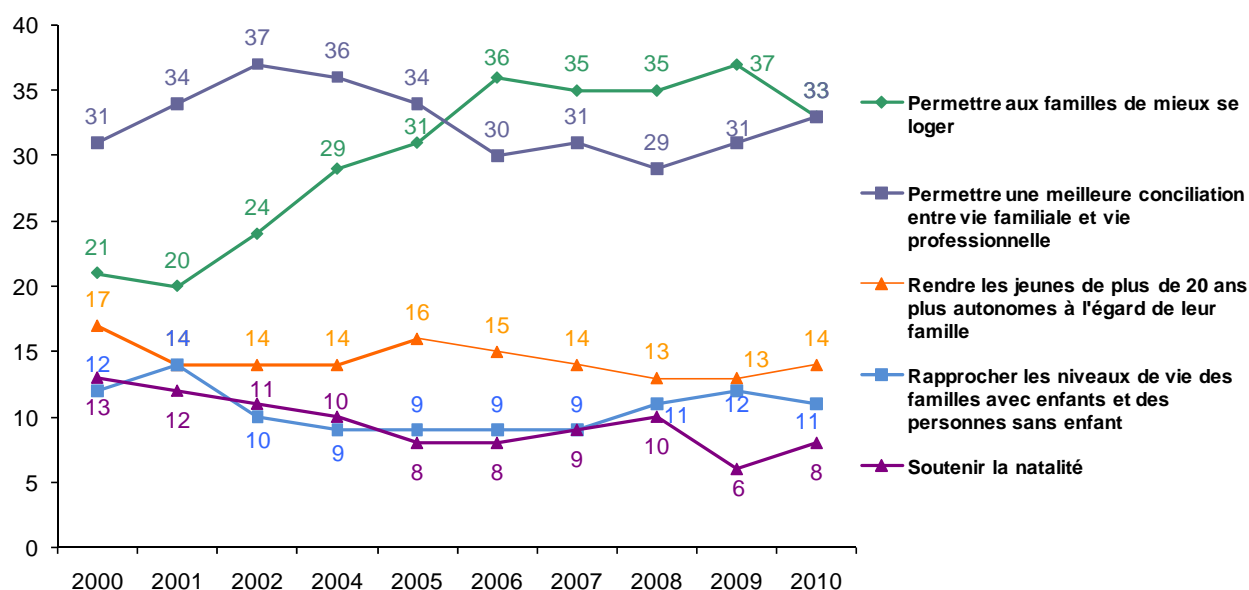
Alors que l'amélioration des conditions de logement était, depuis 2006, l'attente prioritaire des Français en matière de politique familiale, celle-ci est cette année rejointe par une seconde attente forte, celle d'une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle : les deux attentes sont chacune citées par un tiers des Français (33%). Ces résultats viennent donc casser la tendance observée depuis 2006, période au cours de laquelle l'attente en matière de logement oscillait entre 35% et 37% tandis que la demande d'une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle oscillait entre 29% et 31%.

Enfin, trois mesures en matière de politique familiale sont beaucoup moins citées et stables dans le temps : rendre les jeunes de plus de 20 ans plus autonome à l'égard de leur famille (14%), rapprocher les niveaux de vie des familles avec enfants et des personnes sans enfant (11%) et, en dernier, soutenir la natalité (8%).

L'attente d'améliorations des conditions de logement est notamment soulevée par les personnes de moins de 30 ans (37% vs 32% des plus de 30 ans), celles à la recherche d'un emploi (44%), les moins diplômées (40%), les personnes touchant de bas revenus (41% de celles ayant moins de 1000 euros par mois) et les locataires (37% vs 29% des propriétaires).

Graphique 19 :

Q63. Souhait de l'objectif prioritaire de la politique familiale (%)



2. Une aide prioritaire pour les familles aux revenus modestes

Comme les années précédentes, la majorité des Français considère que les familles aux revenus les plus modestes sont à aider prioritairement (43%), loin devant les familles monoparentales (24%), les familles nombreuses (12%) et les familles avec de jeunes enfants et dont les deux parents travaillent (9%). En évolution, on note toutefois cette année un changement de tendance qui n'avait pas été observé depuis 2004 avec d'une part, un léger recul de l'attente en faveur des familles aux revenus les plus modestes (50% en 2004, 47% en 2007 et 2009 et 43% cette année), d'autre part une légère hausse de l'attente en faveur des familles monoparentales (18% en 2004, 21% en 2007, 21% en 2009 et 24% cette année).

3. L'insertion des jeunes, toujours prioritaire

Parmi les différentes actions présentées en ce qui concerne les objectifs prioritaires à mener auprès des jeunes, un Français sur deux juge prioritaire le renforcement des dispositifs d'insertion et de formation des jeunes sans emploi et sans qualification (51%).

Depuis 2004, cette attente a été jugée prioritaire pour au moins un Français sur deux au détriment des autres types d'actions.

Seconde attente prioritaire, les aides au logement pour les jeunes sont citées par près d'un quart de la population (23%). Dans une période de crise où le mal logement des jeunes est grandissant, cette attente connaît une légère hausse de citation depuis 2007 (20% en 2007, 21% en 2008 et 23% en 2009 et 2010) ; hausse qui reste à confirmer au vu des résultats des prochaines années.

Le prolongement des allocations familiales au-delà de 20 ans semble constituer une mesure mineure (13%), de même que l'aide financière directe aux jeunes (7%) et le développement de déductions fiscales pour les parents des jeunes de plus de 20 ans (5%). Ces trois attentes restent stables depuis quelques années.

La mise en place d'un dispositif d'insertion est donc largement préférée à une aide financière apportée aux jeunes ou aux familles.

Notons enfin que les jeunes, premiers concernés par cette question, sont, par rapport à leurs aînés, davantage en attente d'aides financières dont ils bénéficieraient directement : 32% des 18-25 ans souhaitent un renforcement des aides au logement contre 22% des 50 ans et plus. A l'inverse, les jeunes sont moins en attente que leurs aînés d'un renforcement des dispositifs d'insertion : 40% des 18-24 ans citent cette attente comme prioritaire contre 54% des 50 ans et plus.

B. Famille et temps de travail : jugement et attentes

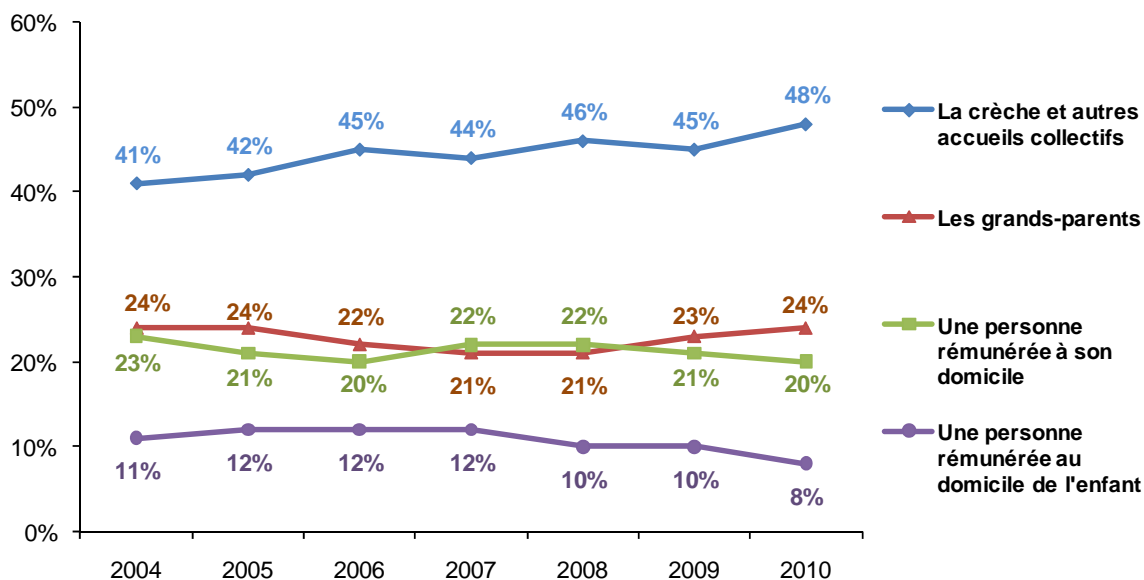
1. Les accueils collectifs, un mode de garde souhaitable pour un enfant en bas âge

En dehors des parents, la crèche et les autres accueils collectifs sont de loin les modes de garde jugés les plus bénéfiques, cités par 48% des Français. Les grands-parents et les assistantes maternelles sont, à niveau quasi-équivalent, les deux autres modes de garde jugés les plus bénéfiques (par respectivement 24% et 20% des Français). La hiérarchie des attentes est la même auprès des personnes les plus concernées, à savoir les parents d'enfants de moins de 3 ans ; par rapport à l'ensemble de la population, ils ont toutefois une préférence significative pour une garde chez les grands-parents (27% contre 24% en moyenne) ou chez une assistante maternelle (24% contre 20% en moyenne).

Enfin, l'opinion des Français à l'égard de ces modes de garde évolue doucement. Sur le long terme, la crèche est de plus en plus citée avec une augmentation quasi continue de un à deux points chaque année entre 2004 et 2008 (41% en 2004, 44% en 2007, 46% en 2008) et une augmentation de trois points cette année (45% en 2009 contre 48% cette année). Les grands-parents connaissent également une évolution positive depuis 2007 (21% en 2007 et 2008, 23% en 2009 et 24% cette année).

Graphique 20 :

Q66. Le mode de garde le plus bénéfique pour un enfant en bas âge



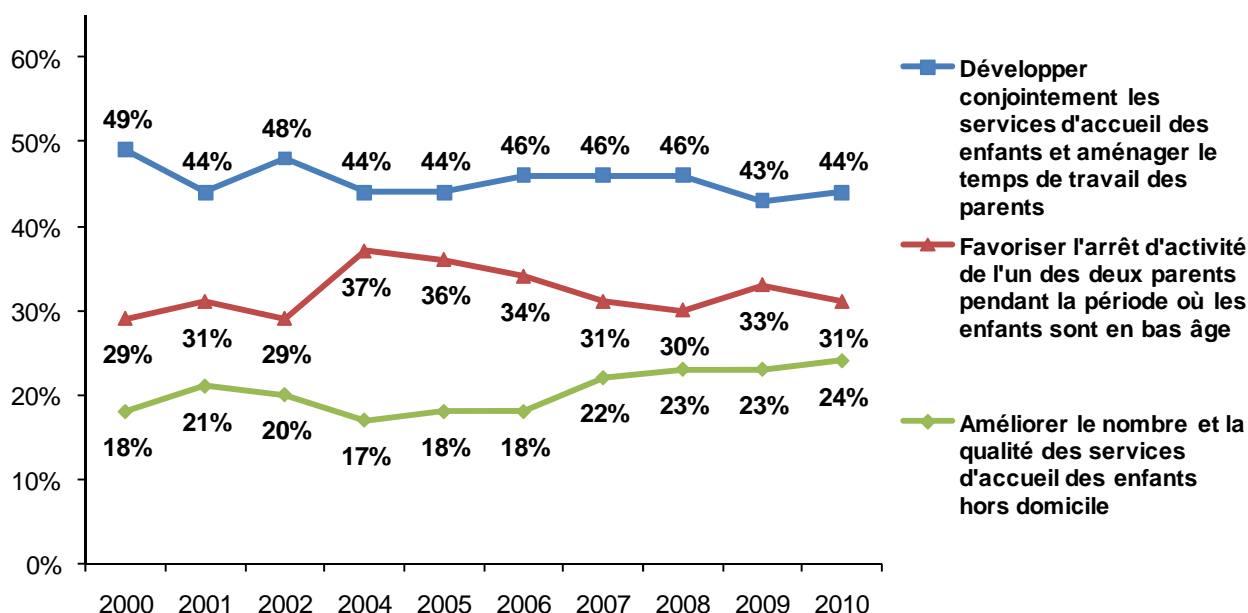
Comme les années précédentes, les Français sont plus nombreux à souhaiter le développement conjoint des services d'accueil des enfants et de l'aménagement du temps de travail des parents (44%) devant l'action consistant à favoriser l'arrêt d'activité de l'un des

deux parents pendant la période où les enfants sont en bas âge (31%) ou devant l'amélioration du nombre et de la qualité des services d'accueil des enfants hors domicile (24%).

En évolution sur le moyen terme, le développement conjoint des services d'accueil des enfants et de l'aménagement du temps de travail des parents perd peu à peu du terrain, surtout depuis 2006 (46% en 2006, 2007 et 2008 puis 43% en 2009 et 44% cette année), au profit de l'amélioration du nombre et de la qualité des services d'accueil hors domicile (19% en 2006, 23% en 2008, 24% cette année).

Graphique 21 :

Q67. Le souhait prioritaire en matière de garde d'enfant en bas âge



2. Accès au temps partiel selon le sexe et perception de la durée du congé maternité : des opinions partagées

La majorité des Français estime que les hommes doivent bénéficier d'aménagements du temps de travail au même titre que les femmes : ils sont 53% à le penser contre 46% qui souhaitent voir les femmes en bénéficier plus que les hommes.

Depuis 2005, les Français étaient de plus en plus nombreux à juger que le partage de l'aménagement du temps de travail entre les pères et les mères devait être respecté (+6 points de 2005 à 2008) au détriment d'un aménagement du temps de travail uniquement pour les mères.

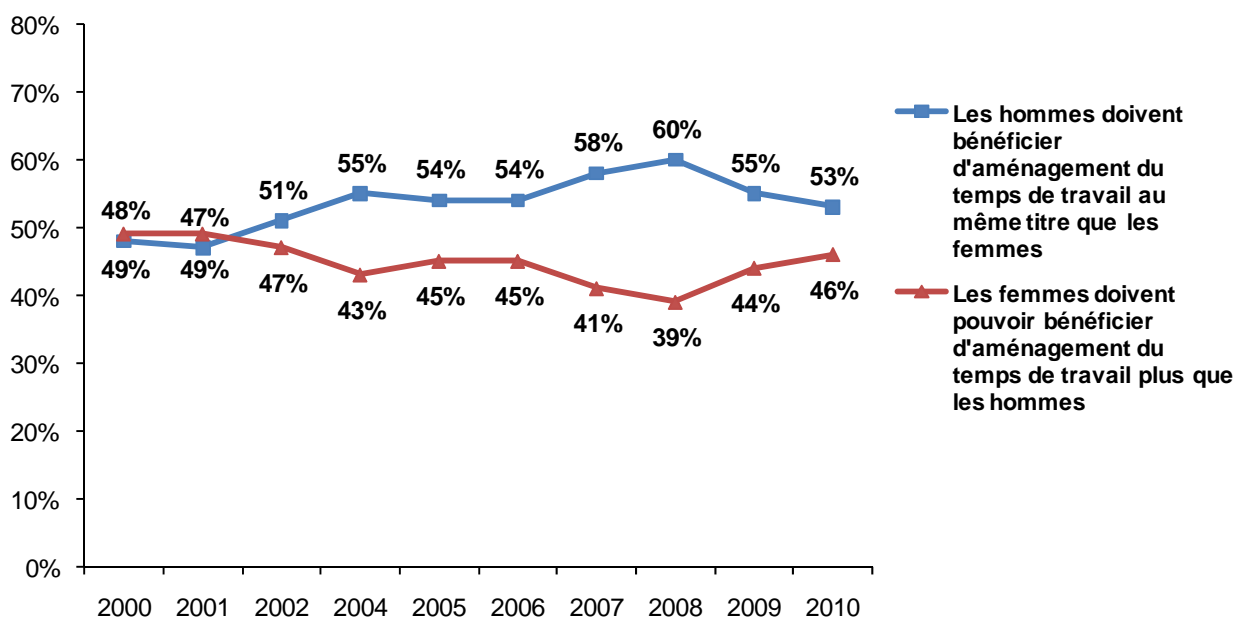
Cette tendance est rompue depuis l'an passé : l'aménagement du temps de travail uniquement pour les femmes semble être plus important depuis deux ans pour les Français

par rapport aux années précédentes : le score est passé de 39% en 2008 à 44% en 2009 et 46% cette année, soit une augmentation de sept points en deux ans. On retrouve ainsi le niveau observé dans les années 2005 - 2006.

Ces opinions varient en fonction de l'âge des Français : les personnes de moins de 35 ans sont significativement plus nombreuses à penser que l'aménagement du temps de travail doit être indépendant du sexe (60% vs 51% des plus de 35 ans). Notons qu'il n'y a pas, sur cette question, de clivage significatif selon le sexe.

Graphique 22 :

Q68. Évolution de la perception de l'aménagement du temps de travail des hommes et des femmes



Enfin, concernant la durée du congé maternité, la majorité des Français l'estime suffisante (55%). Elle est, en France, de 16 semaines pour le premier et le deuxième enfant et de 26 semaines à partir du troisième.

Toutefois, cette durée est jugée trop courte pour plus d'un tiers des Français (40%) sans évolution significative dans le temps. Le souhait d'une durée plus importante du congé maternité est davantage exprimé par les personnes les plus concernées à savoir les femmes (46% contre 34% des hommes), les personnes de moins de 35 ans (48% des moins de 35 ans contre 37% des plus de 35 ans) et les parents d'enfants de moins de 18 ans (52% d'entre eux contre 34% des personnes n'ayant pas d'enfant de moins 18 ans). L'attente est, sans surprise, particulièrement forte de la part des parents d'enfants en bas âge (60% des parents d'enfants de moins de 3 ans).

V – Pauvreté et exclusion

A. Perception générale et représentations de la pauvreté

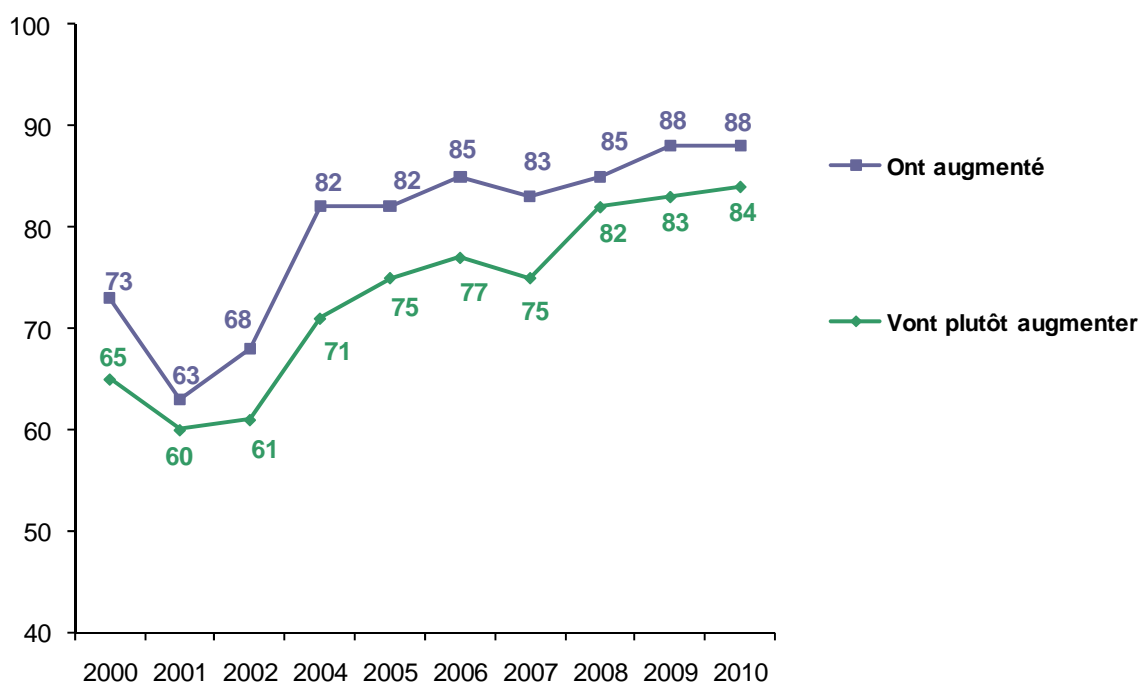
1. Des Français toujours plus pessimistes quant à l'évolution de la pauvreté

Deux ans après l'éclatement de la crise économique et financière internationale dont les effets se font toujours ressentir, le pessimisme des Français à l'égard de la pauvreté et de l'exclusion en France atteint un niveau encore jamais observé depuis le début de ce Baromètre, confirmant une vision globale d'une France qui se paupérise :

- Près de 9 Français sur 10 (88%) estiment que la pauvreté et l'exclusion ont augmenté depuis 5 ans. Ce score est, depuis deux ans, le plus haut jamais enregistré dans le Baromètre. Ce sentiment d'un pays qui se paupérise croît de manière quasi-continue depuis 2001 : on est passé de 63% de Français, en 2001, considérant que le niveau de pauvreté et d'exclusion avait augmenté à 82% en 2004, 85% en 2008 et 88% aujourd'hui.
- L'inquiétude des Français vis-à-vis de l'avenir de la pauvreté en France atteint elle aussi son score le plus élevé depuis l'an 2000 : plus de 8 Français sur 10 (84%) pensent que la pauvreté et l'exclusion augmenteront dans le futur et ce score ne cesse de croître (+24 points par rapport à 2001, +9 points par rapport à 2007).

Graphique 23 :

Q24-25. La perception de l'évolution de la pauvreté et de l'exclusion depuis 5 ans et dans l'avenir (%)



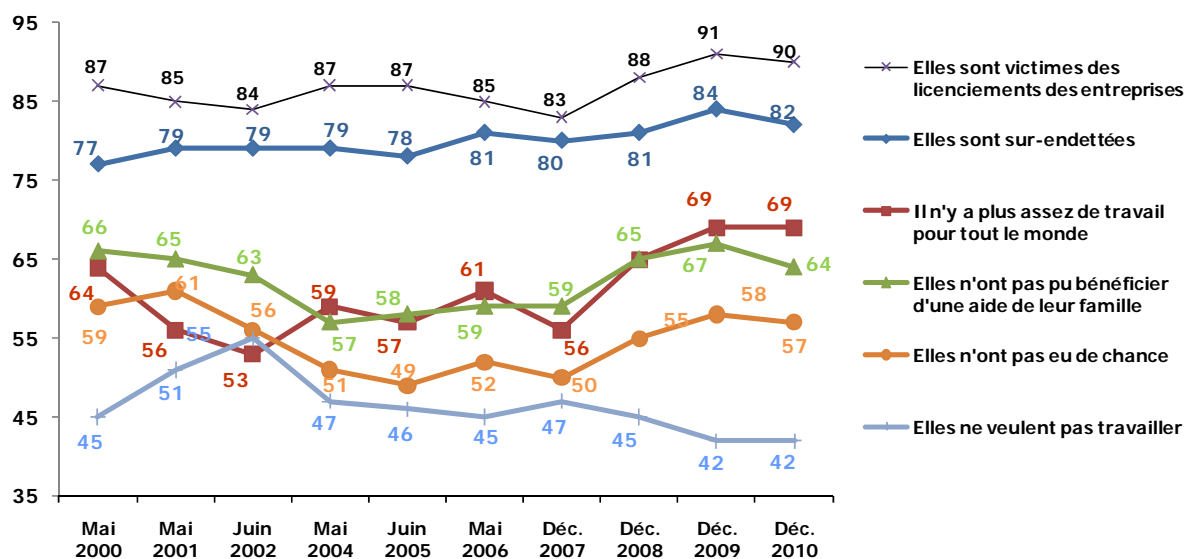
Par ailleurs, les symboles de la pauvreté restent stables par rapport aux années précédentes. Les Français perçoivent toujours la pauvreté et l'exclusion avant tout comme l'impossibilité de manger à sa faim (83% de citations) et le fait de ne pas avoir de logement (78% de citations), puis, dans une moindre mesure, de ne pas pouvoir se soigner (58% de citations). Ensuite, pour moins d'un quart des Français, être pauvre ou exclu, c'est être au chômage depuis plus de deux ans (24%), élever seul ses enfants avec de faibles ressources (20%), avoir un emploi précaire (13%), travailler à temps plein avec un salaire très faible (13%), être allocataire du RSA (7%) ou avoir une pension sans pouvoir travailler (5%).

2. Une pauvreté multifactorielle essentiellement conjoncturelle

Dans une période de crise durable, les principales raisons qui expliquent pour les Français la pauvreté et l'exclusion sont attribuées à des causes d'ordre économique : les licenciements des entreprises (90%, -1 point par rapport à 2009, +2 points par rapport à 2008, +7 points par rapport à 2007) et le sur-endettement (82%, -2 points par rapport à 2009, +1 point par rapport à 2008, +2 points par rapport à 2007) apparaissent ainsi comme les deux principales causes de la pauvreté et de l'exclusion.

Dans une moindre mesure, les Français expliquent la pauvreté et l'exclusion par le manque de travail pour tout le monde (69% de citations, stable par rapport à 2009, +4 points par rapport à 2008, +13 points par rapport à 2007) ou par le fait que certains n'ont pu bénéficier d'aides de leur famille (64% de citations, -3 points par rapport à 2009, -1 point par rapport à 2008, +5 points par rapport à 2007). Enfin, 57% des Français attribuent par ailleurs la pauvreté et l'exclusion au manque de chance (-1 point par rapport à 2009, +2 points par rapport à 2008, +5 points par rapport à 2007) et une minorité (42%) l'attribue au manque de volonté de travailler (stable par rapport à 2009, -3 points par rapport à 2008 et 2007).

Après une forte hausse de l'ensemble des causes perçues comme responsables de la pauvreté et de l'exclusion entre 2007 et 2009 (mis à part le manque de volonté de travailler qui avait reculé de 3 points entre 2008 et 2009), deux seulement restent stables et à des niveaux importants : le licenciement des entreprises et le manque de travail pour tous. Toutes les autres causes ont tendance à reculer légèrement (de 2 à 3 points en moyenne). Cette évolution traduit la morosité ambiante liée, en grande partie, à la conjoncture économique actuelle.

Graphique 24 :**Q30. Les causes de la pauvreté et de l'exclusion (%)**

3. Des populations plus souvent perçues comme potentiellement touchées par les risques de pauvreté

Bien que 64% des Français (stable depuis 2009) considèrent que la pauvreté et l'exclusion peuvent concerner n'importe qui, 79% d'entre eux se prononcent lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur les catégories d'âges des populations les plus exposées.

On constate depuis deux ans une forte rupture de tendance : en 2009, la part de ceux déclarant que personne en particulier n'est concerné par les risques d'exclusion et de pauvreté a diminué de moitié. Elle est ainsi passée de 40% en 2008 à 17% en 2009 et reste cette année à un niveau assez bas (20%).

Depuis deux ans, l'image de la personne pauvre ou exclue s'est donc largement cristallisée. Ainsi, bien que les Français n'ont pas tous la même idée des catégories de populations davantage exposées à la pauvreté, une majorité relative d'entre eux (38%) estime que les jeunes âgés de 18 à 34 ans (-1 point par rapport à 2009, + 10 points par rapport à 2008) sont les plus exposés contre 15% pour les 35-49 ans (-1 point par rapport à 2009, +2 points par rapport à 2008), 17% pour les 50-64 ans (+1 point par rapport à 2009, +6 points par rapport à 2008) et 9% pour les 65 ans et plus (-1 point par rapport à 2009, +4 points par rapport à 2008). En évolution, ce sont bien les plus jeunes et les plus âgés qui, aux yeux des Français, sont de plus en plus exposés au risque de pauvreté.

Quant au sexe des personnes les plus susceptibles d'être touchées par l'exclusion et la pauvreté, les Français sont depuis deux ans, nettement plus tranchés que les années précédentes. 41% d'entre eux déclarent que les femmes sont les plus enclines à se retrouver pauvres ou exclues (+1 point par rapport à 2009, +15 points par rapport à 2008), contre 20% pour les hommes (-5 points par rapport à 2009, -1 point par rapport à 2008). Par

ailleurs, 39% des Français déclarent qu'homme et femme sont égaux face à l'adversité (contre 35% en 2009 et 52% en 2008, soit une diminution de 13 points entre 2008 et 2010).

Enfin, on note comme les années précédentes une corrélation entre les catégories sociodémographiques des populations citées et les caractéristiques des répondants : d'une part, les personnes interrogées associent davantage leur propre catégorie d'âge comme exposée au risque de pauvreté, d'autre part, les femmes interrogées considèrent davantage les femmes dans leur ensemble comme plus enclines aux risques de pauvreté. Le phénomène est identique auprès des hommes.

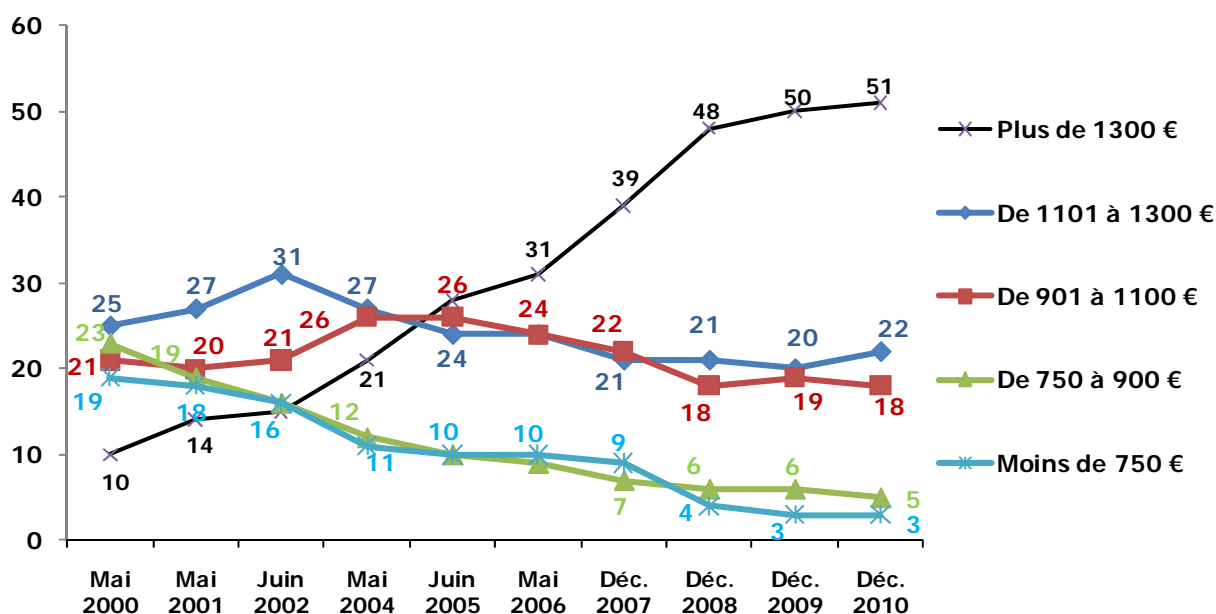
4. Le coût perçu de la vie en constante augmentation

Depuis le début de ce Baromètre, l'avis des Français quant au montant dont doit disposer au minimum un individu pour vivre ne cesse d'augmenter. Ainsi, alors que 19% des Français estimaient en l'an 2000 que moins de 750 euros par mois était suffisant pour vivre, ils ne sont plus que 3% à l'affirmer en 2010 (-16 points par rapport à l'an 2000). Inversement, alors qu'ils étaient seulement 10% à considérer que plus de 1300 euros par mois était nécessaire pour vivre en l'an 2000, ils sont aujourd'hui une majorité à le penser (51%, +41 points par rapport à l'an 2000).

Probable effet de la crise économique, la proportion de Français choisissant le montant le plus haut (plus de 1300 euros par mois nécessaire pour vivre) a connu une très forte augmentation en 2008 (de 39% en 2007 à 48% en 2008, soit une hausse de 9 points) et reste depuis à un niveau élevé (50% en 2009 et 51% cette année).

Graphique 25 :

Q31. Le montant minimum nécessaire à un individu pour vivre par mois (%)



B. Pauvreté et exclusion : opinion à l'égard des politiques sociales

1. Comme lorsqu'il s'agissait du RMI, le montant du RSA est jugé insuffisant

Notons tout d'abord que le montant du RSA est très mal connu et largement surestimé : seulement 13% des Français donne spontanément le montant exact du RSA à 50 euros près - soit 400 euros - et 41% donnent un chiffre supérieur à ce montant dont 35% l'estimant à 500 euros ou plus. Par ailleurs, près d'un quart ne sait pas répondre à cette question (24%). Cette méconnaissance était relativement identique pour le RMI, abordé les années précédentes.

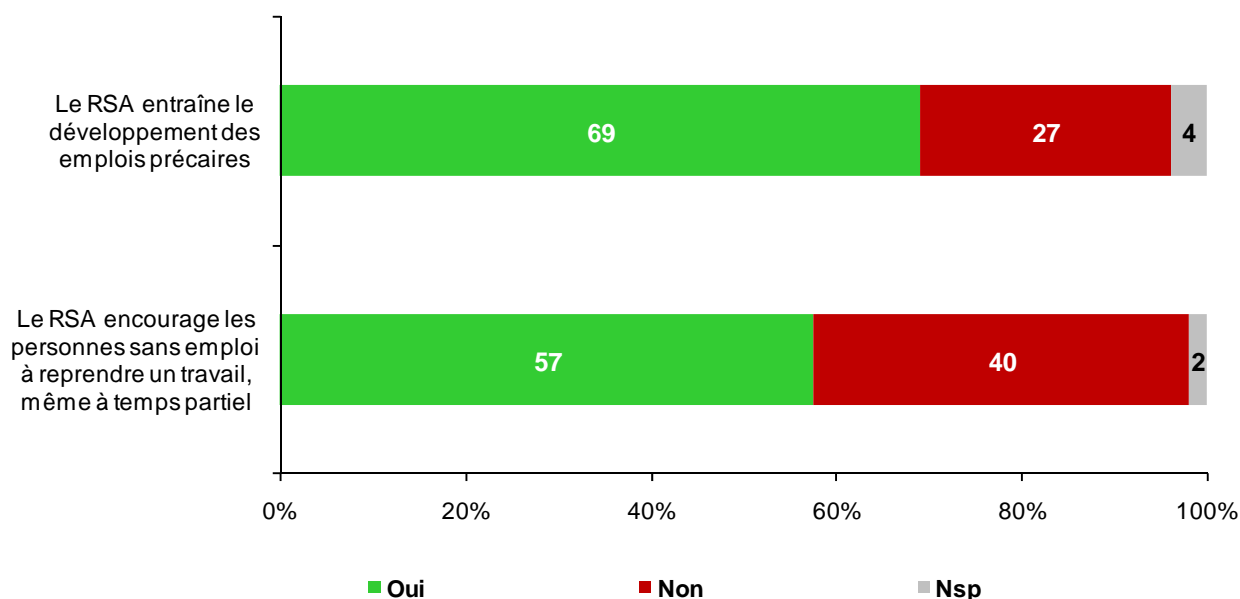
Une fois annoncé le montant exact du RSA - de 460 euros par mois environ -, trois quarts des Français l'estiment insuffisant et souhaiteraient le voir augmenter (74%, -1 point par rapport à 2009, +5 points par rapport à 2008 lorsqu'il s'agissait du RMI).

2. Des Français peu convaincus de l'efficacité du RSA

Questions nouvelles cette année, l'idée de l'efficacité du RSA et de son caractère incitatif au retour à l'emploi est loin de faire l'unanimité. Une timide majorité (57%) estime que le RSA encourage les personnes sans emploi à reprendre un travail même à temps partiel et près de sept Français sur dix (69%) pensent même que le RSA entraîne le développement des emplois précaires.

Graphique 26bis :

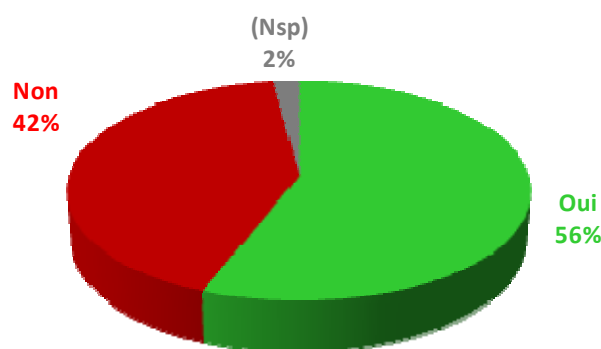
Q35c. Jugement de l'efficacité du RSA (% 2010)



Quant aux conditions d'accès au RSA, elles divisent également l'opinion. Seuls un peu plus de la moitié des Français (56%) sont favorables au principe actuel de versement du RSA sans limite dans le temps contre 42% qui y sont opposés. Les artisans et commerçants ainsi que les personnes touchant de hauts revenus sont parmi les plus critiques sur ce principe (55% des artisans-commerçants et 46% des personnes touchant plus de 2400 euros par mois sont opposés au principe de versement illimité dans le temps contre 42% en moyenne). Enfin, si la critique de ce principe est logiquement moins forte auprès des personnes directement concernées, elle reste non négligeable : parmi les personnes dont l'une des ressources du foyer est le RSA, 27% ne sont pas d'accord avec le principe de versement sans limite dans le temps (contre 72% favorables).

Graphique 26bis :

Q35b. Accord sur le principe du versement du RSA sans limite dans le temps (% 2010)

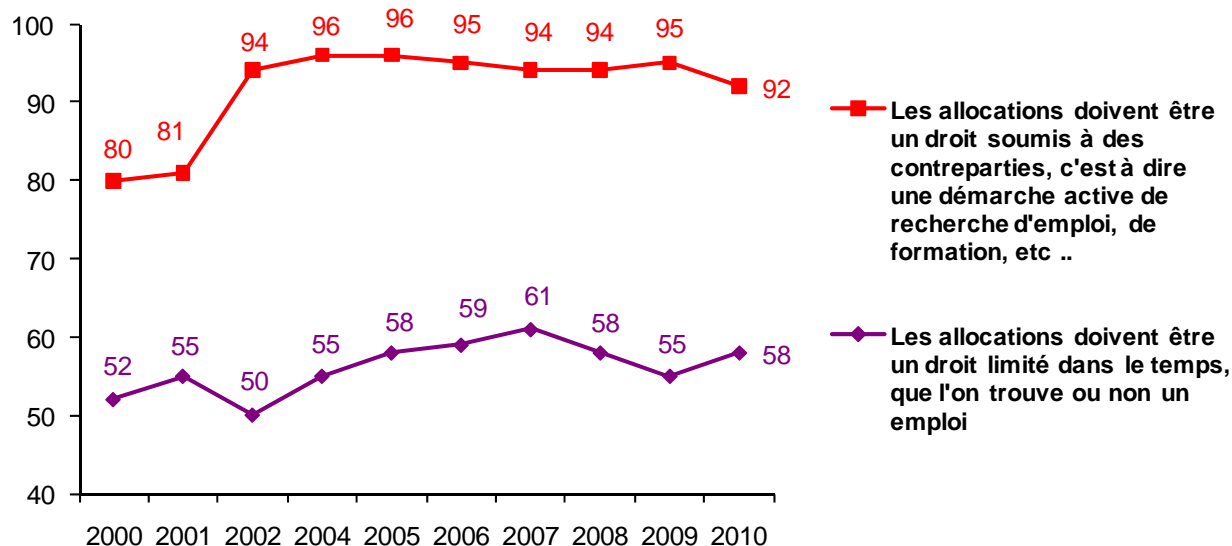


3. Des allocations chômage devant être soumises à contreparties

Les Français restent très exigeants à l'égard des modalités d'attribution des allocations chômage et considèrent quasiment tous (92%) que celles-ci doivent être soumises à des contreparties. La tendance est toutefois à la baisse : après une évolution quasi constante depuis 2002, ce score perd trois points cette année (94% en 2002, 95% en 2006 et 2009 et 92% cette année).

Graphique 27 :

Q36. Le jugement sur les modalités des allocations chômage
(% Oui)



Une légère baisse du degré d'exigence des Français est à noter cette année quant aux diverses contraintes qui pourraient s'appliquer aux titulaires d'allocations chômage. Mise à part la contrainte portant sur l'acceptation des emplois proposés, les Français se montrent moins exigeants que l'an dernier.

D'une part, la contrepartie la plus approuvée reste celle des stages de formation à effectuer mais elle est en légère baisse cette année (92% contre 94% en 2009). D'autre part et dans une moindre mesure, les Français sont favorables à ce que les allocataires « participent à une tâche d'intérêt général proposée par l'administration » mais ici encore, la tendance est à la baisse cette année (70% contre 74% en 2009).

Enfin, aucune évolution n'est à noter concernant le fait d'« accepter les emplois proposés » mais le score est à son niveau le plus bas depuis deux ans (61% cette année comme en 2009 contre 72% en 2007 ou 79% en 2000).

La limitation dans le temps des indemnités, que l'allocataire retrouve ou non un emploi, continue par ailleurs à diviser l'opinion : une faible majorité de Français est toujours favorable à cette limitation (58%, +3 points par rapport à l'an dernier, stable par rapport à 2008). Ce score qui était en augmentation constante de 2002 à 2007 a baissé en 2008 et 2009 et retrouve cette année son niveau d'il y a deux ans.

Ainsi, le chômage reste une préoccupation importante pour les Français qui sont toujours en demande d'une exigence forte quant aux modalités d'attribution de l'allocation chômage.

4. Des Français partagés sur les critères d'attribution des logements sociaux

Certes, près des trois quarts des Français s'accordent sur l'idée d'attribuer des logements sociaux en priorité aux plus démunis, à savoir les familles avec enfants à revenus modestes (39%) ou les personnes en grande difficulté (37%). Mais près d'un quart (23%) souhaite une attribution plus large à l'ensemble des catégories moyennes.

La question de la mixité sociale divise nettement plus l'opinion : un peu plus de la moitié des Français (54%) y est favorable par une politique d'incitation à loger, en HLM, des personnes ayant des revenus supérieurs aux plafonds autorisés mais avec des loyers plus élevés. A l'inverse, 43% y sont opposés et ce score est en légère augmentation depuis 2007 (43% cette année, 42% en 2009 et 2008, 39% en 2007).

5. L'État : acteur essentiel dans la prise en charge de la précarité

Comme les précédentes années, l'État est cité par une nette majorité de Français comme l'acteur principal qui doit prendre en charge les personnes en difficulté sociale (81%). Ensuite, les Français estiment que ce sont les collectivités locales (55%) qui doivent prendre en charge les personnes en difficulté, puis dans de moindres mesures les caisses d'allocations familiales (23%), les associations (17%) ou les familles (15%).

VI – Les Français et les retraites

La question des retraites a été au cœur de l'actualité en 2010. La réforme des retraites visant à faire passer à 62 ans le départ de l'âge légal à la retraite et de 65 à 67 ans l'âge permettant de toucher une retraite sans décote a été adoptée par le Sénat fin octobre 2010. Cette réforme a par ailleurs suscité une opposition marquée d'une partie de la population avec de nombreuses manifestations et grèves de plusieurs secteurs d'activité à l'automne dernier. C'est au regard de ce contexte particulier que doivent être analysées les opinions des Français sur ce thème cette année.

A. Des Français de plus en plus pessimistes pour leur retraite

1. Un sentiment de paupérisation des retraités de plus en plus exprimé par les Français

L'idée d'une paupérisation des retraités s'impose désormais chez les Français, et très majoritairement. Ils sont cette année 54% à estimer que le niveau de vie des retraités est moins bon que la moyenne des Français. Certes la tendance est à la baisse par rapport à l'an dernier (-4 points par rapport à 2009) mais le score reste majoritaire et parmi les plus hauts jamais observés depuis le début du Baromètre. Cela représente une hausse de 6 points par rapport à 2008 et une hausse de 24 points par rapport à 2002. A l'inverse, et de façon logique, les Français sont désormais une minorité (45%) à considérer que le niveau de vie des retraités est actuellement le même ou plus élevé que celui de l'ensemble de la population (20% « meilleur », 25% « identique »). En évolution, ces optimistes sont légèrement plus nombreux que l'an dernier mais là encore, le score reste parmi les plus bas observés depuis le début de cet outil barométrique (+3 points par rapport à 2009 mais -2 points par rapport à 2008 et -9 points par rapport à 2002).

Le bilan est encore plus négatif lorsque les Français se projettent personnellement en situation de retraite : 68% des non retraités considèrent, en effet, qu'une fois à la retraite leur niveau de vie sera moins bon que le niveau de vie de l'ensemble de la population et ce score est en augmentation constante depuis 2004 (+3 points par rapport à 2009, +6 points par rapport à 2008 et 2007). Ils sont seulement 9% à l'espérer meilleur (stable) et 21% identique (-2 points). Comme l'année dernière, ce sont moins les jeunes que les classes d'âge d'actifs qui sont les plus pessimistes (74% de réponses pour un niveau de vie « moins bon » auprès des 35-49 ans). Parmi les actifs, plus on descend dans les statuts socioprofessionnels, plus l'inquiétude grandit : cadres, 50%, professions intermédiaires, 67%, employés, 75% et ouvriers, 76%.

2. Souhait ou pronostic de départ en retraite : un âge annoncé de plus en plus élevé

Si la réforme des retraites a été adoptée dans un climat d'opposition, il semble que les Français intègrent peu à peu les éléments du débat.

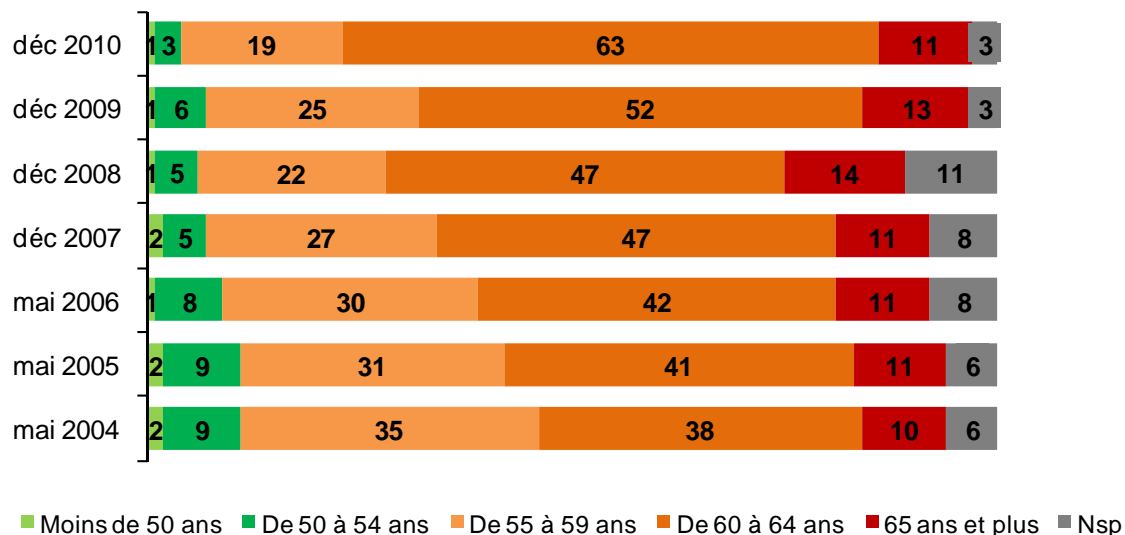
Certes, en moyenne, le souhait et l'anticipation de l'âge auquel ils pourront prendre leur retraite n'a pas ou peu bougé depuis l'an dernier : ils souhaiteraient partir en moyenne à 60 ans contre 59 ans l'an dernier et les non retraités pensent pouvoir prendre leur retraite en moyenne à 64 ans, soit un âge identique à l'an dernier.

Mais en regardant les tendances sur le long terme, l'âge de souhait comme de pronostic de départ en retraite ne cessent d'augmenter depuis 2000 : l'âge moyen de départ souhaité a ainsi augmenté de 4 ans depuis 2000, passant de 56 ans à 60 ans. L'augmentation est moindre pour l'âge de pronostic mais elle est bien observable : l'âge moyen attendu de départ en retraite est passé de 63 ans à 64 ans entre 2004 et aujourd'hui.

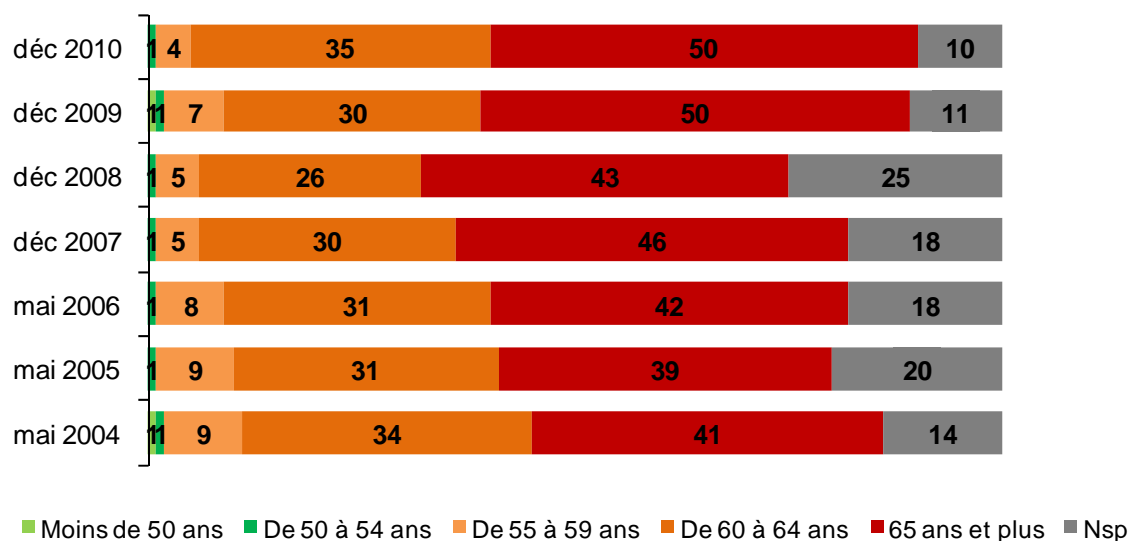
Par ailleurs, bien que la moyenne bouge peu ces dernières années, on observe un changement symbolique essentiel amorcé en 2009 et qui se poursuit cette année : la majorité des personnes interrogées répondent désormais, depuis deux ans, qu'elles souhaitent prendre leur retraite entre 60 et 64 ans et ce score a bondi cette année. Il est de 63% cette année contre 52% en 2009 et 47% en 2008. Au-delà de cette forte augmentation, d'ailleurs la plus importante depuis le début du Baromètre, ces résultats montrent qu'une large majorité de personnes envisage de travailler au-delà de l'âge légal de 60 ans. Autre changement symbolique depuis deux ans, la part des « NSP » a fondu sur cette question : elle est passée de 11% en 2008 à 3% en 2009, tout comme cette année.

Graphique 28 :**Q49. Souhait concernant son âge de départ à la retraite**

« Dans l'idéal, à quel âge souhaiteriez-vous ou auriez-vous aimé prendre votre retraite ? »

**Graphique 28b :****Q50. Pronostic concernant son âge de départ à la retraite**

« A quel âge, d'après vous, pourrez-vous prendre votre retraite ? » (aux non retraités)



Ce changement de tendance depuis deux ans est identique concernant le pronostic de l'âge de départ. Ceux qui pensent partir à la retraite entre 60 et 64 ans sont en nette augmentation depuis deux ans : de 26% en 2008, ils sont passés à 30% en 2009 et 35% cette année. Parallèlement, la moitié des Français (50%), hors retraités, estime désormais qu'elle prendra sa retraite à 65 ans et plus. Cette part de la population est stable par rapport à l'an passé mais a progressé de 7 points par rapport à 2008. On constate également sur cet item une nette diminution du nombre d'indécis depuis deux ans (10% cette année et 11% en 2009 contre 25% dans l'enquête 2008).

Par ailleurs, plus de 8 Français sur 10 estiment qu'il n'est pas acceptable de faire travailler les gens au-delà de 65 ans (83%).

42% des Français estiment même qu'il n'est plus acceptable de faire travailler les gens au-delà de 60 ans. On note que les personnes les moins favorisées estiment davantage que les autres qu'il est inacceptable de faire travailler les gens au-delà de cet âge (55% des ouvriers et 46% des employés contre 28% des cadres ; 47% des personnes ayant un BEPC, un BEP ou un CAP contre 32% des personnes ayant au moins un bac plus deux et 51% des personnes gagnant moins de 1000 euros par mois contre 36% des personnes gagnant 2400 euros ou plus par mois).

3. Des Français de plus en plus prêts à prolonger leur activité au-delà de 60 ans pour partir à taux plein

Ce net recul se retrouve de manière encore plus marquée lorsqu'on interroge les Français sur le moment souhaité de départ à la retraite par rapport au montant atteint de leur pension. Depuis deux ans, ils ne sont plus que 5% à ne pas répondre contre 30% lors de l'enquête 2008. Une majorité désormais très nette de 63% répond qu'elle aimerait prendre sa retraite au moment où elle pourra bénéficier d'une retraite à taux plein (+3 points par rapport à 2009 et surtout, +20 points par rapport à 2008). Ils sont par ailleurs plus nombreux à vouloir partir plus tard pour augmenter leur pension (18%) que de partir plus tôt quitte à avoir une pension plus faible (14%). Ces résultats montrent bien que l'impératif économique semble aujourd'hui peser plus lourd que l'aspiration à une qualité de vie meilleure.

Un bémol toutefois est à noter sur cette question : la volonté de prolonger son activité est en légère baisse cette année (de 21% en 2009 elle est passée à 18% cette année) et sans doute à mettre en lien avec la réforme qui vient d'être votée. L'âge légal pour partir à taux plein venant d'être reculé de 65 à 67 ans, l'idée de partir « plus tard » prend cette année un sens particulier, synonyme d'un départ plus que tardif. Notons que la volonté de prolonger son activité est davantage partagée par les plus jeunes (21% des moins de 35 ans), les artisans-commerçants et les cadres supérieurs (respectivement 26% et 22% contre 15% des ouvriers) tandis que la volonté de départ anticipé est davantage exprimée par les plus âgés (17% des 35 ans et plus) et les professions intermédiaires (18%). Les cadres sont légèrement surreprésentés également (18%) ; cette catégorie socioprofessionnelle semble ainsi plus partagée que les autres sur cette question. A l'inverse, les employés et ouvriers souhaitent, nettement plus que les autres, partir dès que leur retraite sera à taux plein (67% des employés, 69% des ouvriers contre 54% des cadres ou 58% des artisans-commerçants).

4. Des Français de plus en plus prêts à voir baisser leur revenu au moment de partir en retraite

Cette préoccupation sur le niveau de la pension se retrouve d'ailleurs dans les réponses à la question sur la baisse de revenu acceptable au moment du départ en retraite. La moitié des Français sont prêts à voir baisser leur revenu de 10 à 20% (26% de 10% et 24% de 20%) et 11% considèreraient même une baisse de 30% comme acceptable. Une majorité relative (35%) reste toutefois ferme et ne souhaite pas voir baisser ses revenus au moment de partir en retraite. On retrouve sur cette question les mêmes clivages d'âge et de statuts socioprofessionnels qu'à la question précédente : les classes d'âge d'actifs (35-49 ans) ainsi que les statuts socioprofessionnels les moins favorisés sont aussi les plus fermes et décidés sur l'idée de garder la totalité de leur revenu lors du départ en retraite. Enfin, aucune évolution significative n'est à noter par rapport à l'an passé.

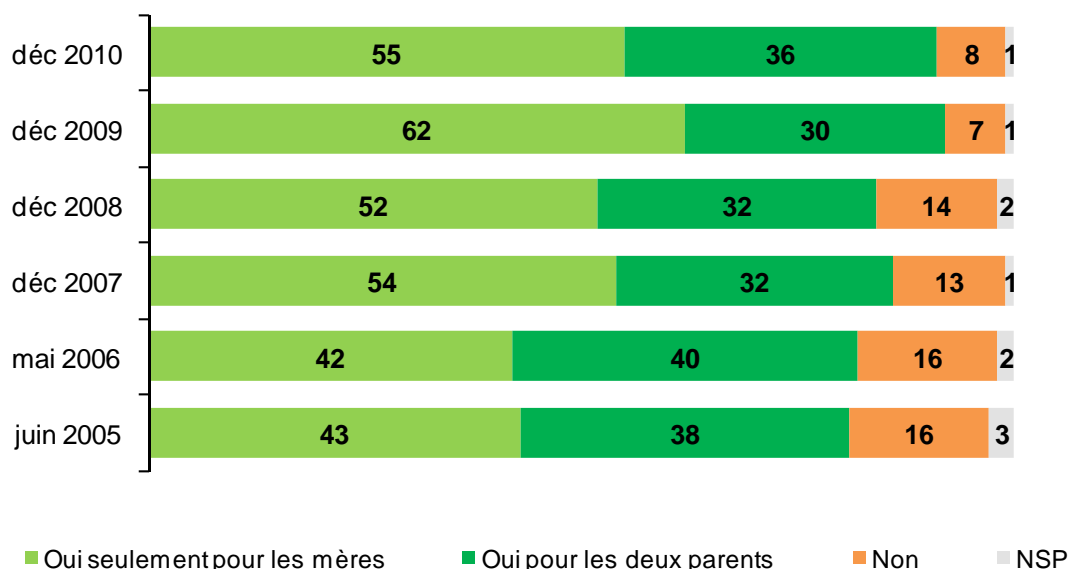
B. Les modalités déterminant les retraites : forte légitimité de la parentalité, une pension de réversion pour tous les veufs et veuves, un départ à la retraite plus tôt pour les carrières longues et les ouvriers

1. Le fait d'avoir élevé des enfants : critère très légitime pour se voir accorder des avantages au moment de la retraite

Le fait d'avoir élevé des enfants est un argument difficilement attaquable quand il s'agit d'offrir des avantages au moment de la retraite : 91% des Français sont d'accord avec cette prérogative et ce score est, depuis deux ans, le plus haut jamais observé. De 84% en 2008, il est passé à 92% en 2009 et 91% aujourd'hui.

Par ailleurs, parmi ces 91% défendant les avantages de la retraite liés au fait d'avoir élevé des enfants, plus de la moitié (55%) estiment que ces avantages doivent être les mêmes pour les deux parents contre 36% qui les envisagent seulement pour la mère. La défense de l'égalité légitimité de chacun des deux parents à en bénéficier reste donc majoritaire mais elle est en nette baisse depuis l'an dernier et retrouve un niveau identique à l'année 2007 (54% en 2007, 52% en 2008, 62% en 2009 et 55% cette année).

L'idée que les avantages soumis au fait d'avoir élevé des enfants puissent être revendiqués par la mère comme par le père est davantage partagée par les plus jeunes (58% des moins de 35 ans) tandis que la priorité aux mères perd encore du terrain auprès des nouvelles générations (29% des moins de 35 ans contre 40% des plus de 50 ans).

Graphique 29 :**Q54. Adhésion concernant l'avantage procuré par le fait d'avoir élevé des enfants (%)**

2. Le fait d'avoir travaillé plus jeune reste légitime pour partir à la retraite plus tôt

Alors que les Français n'étaient qu'une bonne moitié à estimer, jusqu'à la loi dite Fillon de 2003, que les personnes qui ont commencé à travailler plus jeunes doivent avoir la possibilité de partir à la retraite plus tôt, ils sont désormais 88% à considérer cela normal. Après une légère baisse l'an passé, le score remonte de deux points cette année pour retrouver le niveau de 2006 (88% en 2006, 86% en 2009 puis 88% cette année).

3. Le souhait de voir les cadres travailler plus longtemps que les autres catégories socioprofessionnelles devient, pour la première fois, majoritaire

Les Français sont désormais 57% à considérer que les cadres doivent cotiser plus longtemps que les ouvriers car ils ont une espérance de vie de quatre ans plus longue. La progression est fulgurante par rapport à l'an dernier et plus globalement par rapport aux années précédentes. Surtout, cette opinion est dorénavant majoritaire : ils étaient 38% à la défendre en 2006, 46% en 2009 et 57% cette année. La réforme des retraites votée cette année joue certainement sur cette forte évolution. Les Français ne sont plus que 41% contre 51% l'an passé à estimer que les cadres et les ouvriers doivent cotiser le même nombre d'années pour partir à la retraite. Sans surprise, par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles, les ouvriers souhaitent davantage voir les cadres cotiser plus longtemps (69% des ouvriers contre 49% des cadres).

4. La définition des modalités d'attribution de la pension de réversion reste extensive

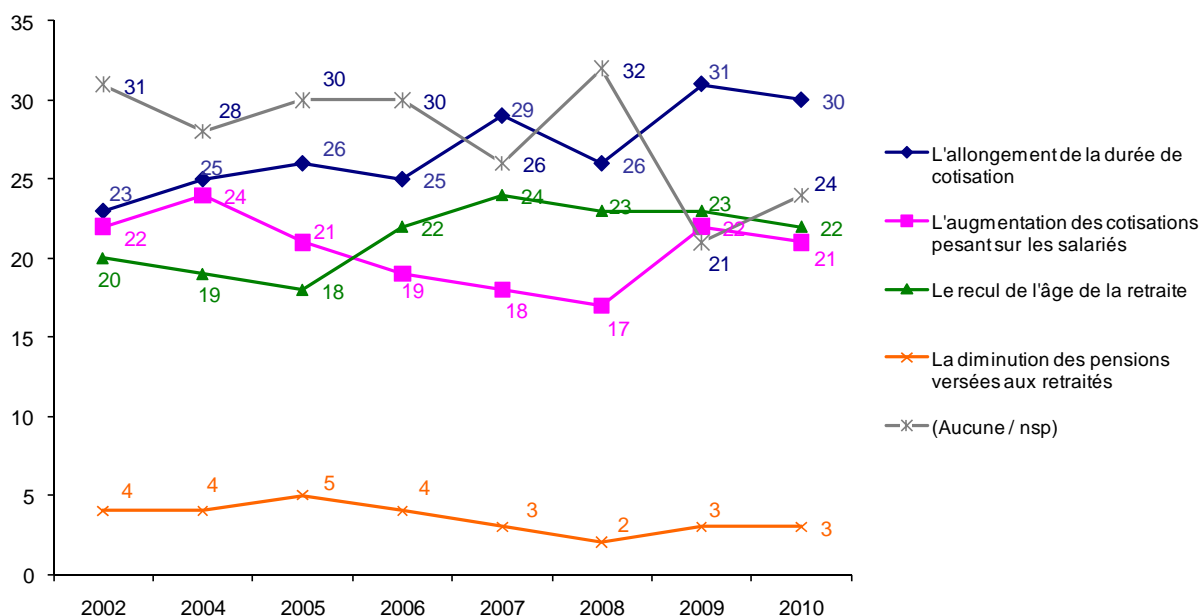
La conviction que la pension de réversion est attribuée en France sans condition de ressource ni d'enfant à charge ni de limite dans le temps reste forte et augmente légèrement cette année : 63% des Français la partagent (contre 61% l'an passé). Après la forte baisse enregistrée l'an dernier (-6 points), cette opinion regagne de nouveau du terrain. La proportion de ceux qui répondent que des conditions de ressources existent s'établit, comme l'an passé, à 20%, 11% pour les enfants à charge (stable) et 5% pour la limitation de durée (-1 point par rapport à 2009). Précisons toutefois que, dans sa formulation, cette question renseigne moins sur l'approbation d'un tel objectif que sur sa connaissance par les Français.

A. *Les grands principes de financement du système de retraite*

1. L'allongement de la durée de cotisation toujours en tête des préférences de réformes

Parmi les solutions proposées aux Français pour préserver le système de retraite, c'est l'allongement de la durée de cotisation (30%) qui est largement préféré. Suivent le recul de l'âge de départ à la retraite (22%) et l'augmentation des cotisations pesant sur les salariés (21%). Depuis deux ans, les résultats semblent traduire une meilleure acceptation des différentes mesures proposées : mis à part le recul de l'âge de la retraite, toutes les mesures proposées avaient été davantage citées en 2009 et restent stables en 2010. Seule la proportion des personnes qui ne veulent (ou ne savent) choisir aucune des solutions augmente cette année mais reste à un niveau relativement bas (24% contre 21% en 2009 mais 32% en 2008).

Notons que la diminution des pensions versées aux retraités reste inacceptable pour la quasi totalité des personnes interrogées : ils ne sont que 3% à la citer comme ayant leur préférence.

Graphique 30 :**Q55. Les préférences en matière de réforme du système de retraite (%)**

2. Des Français toujours partagés sur le développement de l'épargne individuelle pour compléter les retraites

La secousse de 2007 en faveur du maintien du système par répartition (l'enquête avait alors été réalisée en plein mouvement social des agents de la SNCF) se fait de nouveau ressentir cette année. Cette fois, comme indiqué précédemment, c'est bien la réforme des retraites votée à l'automne, en plein mouvement social également, qui en est l'explication.

Les Français sont désormais 57% à estimer qu'il faut garder le système actuel fondé sur la répartition, en le réformant contre 52% en 2009 et 53% en 2008. Le niveau redevient donc aussi haut qu'en 2007 (57% également cette année-là). Ils ne sont plus que 39% à penser, à l'inverse, qu'il faut ajouter au système actuel un complément d'assurance ou d'épargne individuelle contre 45% en 2009, 41% en 2008 et 39% en 2007.

Cette question est moins clivée par le statut socioprofessionnel ou le niveau de revenu que par l'âge des personnes interrogées. Les jeunes, qui seront à l'avenir les plus concernés par de très probables futures réformes supplémentaires sur les retraites, sont en effet plus enclins à défendre l'ajout d'un complément d'assurance ou d'épargne individuelle (51% des moins de 35 ans contre 35% des 35 ans et plus). Notons tout de même un léger clivage lié au fait d'avoir ou non un emploi : les chômeurs se démarquent des inactifs comme des actifs occupés par leur souhait plus important de voir se développer un complément d'assurance ou d'épargne individuelle (52% le souhaitent contre 43% qui continuent de défendre le système actuel de répartition). Dans un contexte socioéconomique de crise où les chômeurs peinent à retrouver un emploi, faut-il voir dans ce résultat un souhait de leur part ou un sentiment de résignation ?